

GUIDE DE L'ÉTUDIANT INTERNATIONAL





Le mot du président

Chères étudiantes, chers étudiants,

L'université de Reims Champagne-Ardenne a l'immense plaisir de vous accueillir pour l'année académique 2024/2025.

L'année 2024 a été marquée par des conflits géopolitiques majeurs, en Europe, au Proche-Orient ou en Afrique.

A l'instar de la nation française qui s'est mobilisée pour l'accueil des déplacés en quête de répit, notre université ouvre ses portes à toute personne en quête de savoir dans un esprit de solidarité et d'humanisme.

Intégrer l'URCA, c'est choisir des formations de qualité dans des domaines innovants et variés au sein d'une université à taille humaine, multiculturelle et fière de sa présence sur la scène internationale.

L'ouverture à l'international et l'accueil d'étudiants internationaux sont en effet des priorités essentielles pour l'université comme le montre la labellisation « Bienvenue en France », qui affirme sa qualité d'accueil à destination des publics internationaux.

Etudier à l'URCA, c'est aussi évoluer dans une université pluridisciplinaire qui privilégie l'excellence à travers des enseignements qui s'adossent sur une recherche innovante, garantissant ainsi la valeur

de votre cursus universitaire et sa reconnaissance au niveau mondial.

Soyez assurés de la mobilisation entière de notre communauté universitaire pour vous offrir la meilleure expérience possible dans un cadre de travail riche et agréable.

Dans cette perspective, je vous invite à prendre connaissance de ce guide de l'étudiant international.

Il recense toutes les informations relatives aux services de l'université, aux associations étudiantes,

au logement, aux démarches administratives, ainsi qu'un calendrier qui vous résumera les événements incontournables de l'université et de la région durant cette nouvelle année académique.

Nos équipes pédagogiques et administratives, ainsi que les associations étudiantes, seront en lien

permanent avec vous pour répondre à vos interrogations concernant vos études ou votre vie en France.

Je vous souhaite une belle année universitaire, ainsi qu'une totale réussite dans vos études. Soyez les bienvenus à l'université de Reims Champagne-Ardenne !

Christophe Clément

Président de l'université de Reims Champagne-Ardenne

.....

sommaire



I. LA REGION GRAND-EST 6

II. L'UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE (URCA) ...12

Présentation de l'URCA	13
La formation à l'URCA	16
Organisation des études	18
Le calendrier universitaire	23

✓ III. PREPARER VOTRE SEJOUR D'ETUDES A L'URCA 24

Services dédiés aux étudiants internationaux	25
Inscription des Etudiants hors programmes d'échanges	27
Inscription des Etudiants en programmes d'échanges	31
Visa / Carte de séjour	37
Frais d'inscription et coût de la vie	38

IV. ARRIVEE SUR VOTRE SITE UNIVERSITAIRE 40

Comment arriver ?	41
Logement	43
Santé et couverture sociale	50
Compte en banque	54
Transports	55

V. LES SERVICES DE LA VIE UNIVERSITAIRE 58

Outils numériques	59
Restaurants universitaires (RU)	62
La Maison des Langues	63
Bibliothèque Universitaire (BU)	64
Vie étudiante	65
Culture	65
Sport	66
Entreprenariat	67
Handicap	67
Service Social	69



VI. VIE DE CAMPUS _____ 70

Calendrier des événements 71

Liste des associations étudiantes 76



VII. LOISIRS _____ 84

Monuments et musées 85

Bibliothèques et Médiathèques municipales 86

Sorties 87

Gastronomie 91



VIII. DIVERS _____ 92

Jobs étudiants 93

Carnet pratique 95

Liste des Sigles 98

Glossaire 99

Contacts et adresses utiles 102



Informations concernant
les étudiants en
programmes d'échanges



Informations concernant
les étudiants hors
programmes d'échanges

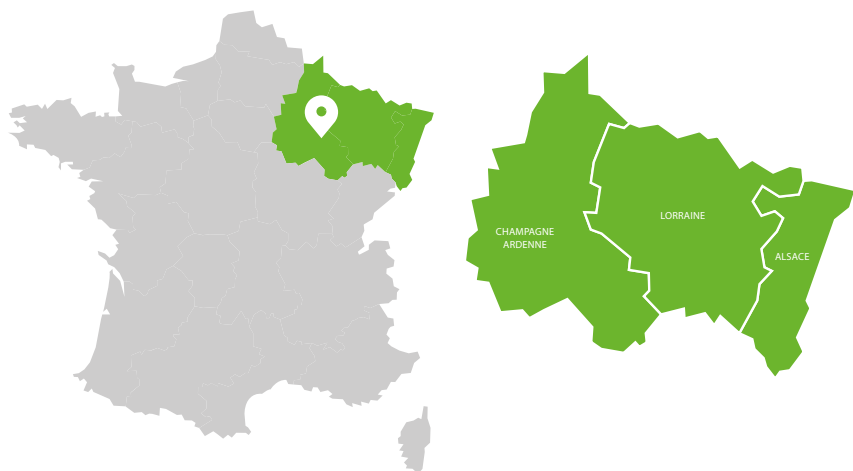


I. LA RÉGION GRAND EST

.....

LA RÉGION GRAND EST

La région Grand-Est résulte de la fusion des anciennes régions Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne.



> CHIFFRES CLES

- 5 561 287 Habitants (8,5% de la population métropolitaine).
- 8,3 % Part dans la population française
- 57 430 km² Superficie
- 97 Habitants/km²
- 10 Départements – 39 arrondissements – 200 cantons – 5 121 communes.
- 5 152 Communes
- 3 Métropoles (Strasbourg, Nancy et Metz)
- 27 Zones d'emploi
- 5 Universités (Strasbourg, Lorraine, Reims, Haute-Alsace, Troyes)
- 209 000 Étudiants en 2017 (soit 8,1% des effectifs de la métropole)





La Région Grand-Est possède une position privilégiée au coeur de l'Europe :

- Reims par le TGV (train à grande vitesse) :
 - > 45 minutes de Paris Gare de l'Est
 - > 30 minutes de aéroport Roissy-Charles de Gaulle
- Elle est située au carrefour de :
 - > l'Allemagne (2h30 en voiture)
 - > la Belgique (1h30 en voiture)
 - > du Luxembourg (2h30 en voiture)

La zone où se situe l'université de Reims Champagne – Ardenne est mondialement réputée pour son vignoble et sa production de Champagne. Au-delà des paysages vallonnés de l'Aube et de la Haute-Marne, des immenses plaines champenoises de la Marne, du massif ardennais et des vignobles du parc naturel régional de la Montagne de Reims, la région abrite de splendides villes historiques et d'art.

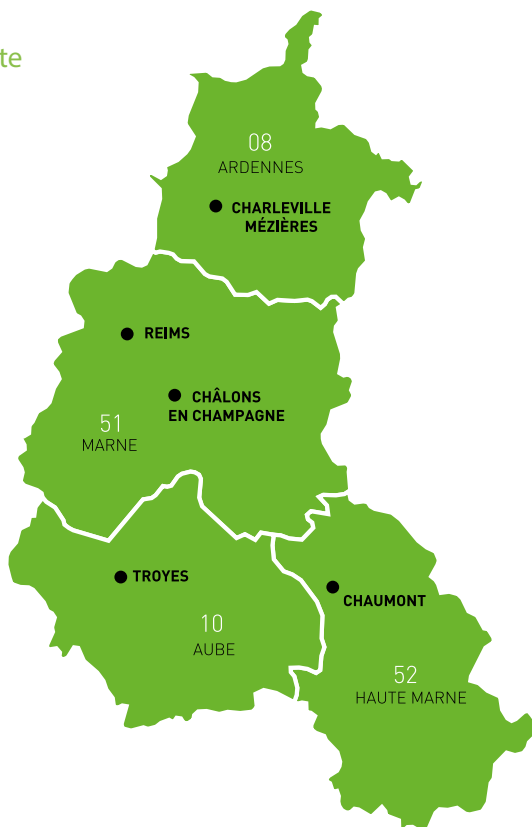


Les Coteaux, maisons et caves de champagne sont inscrits au patrimoine mondial de l'humanité Unesco.



> Une université multisite

L'université de Reims Champagne-Ardenne est une des 5 universités de la région Grand-Est. L'URCA est une université pluridisciplinaire et dispose d'une implantation sur cinq sites, à savoir Reims (site principal), Troyes (deuxième bassin de recrutement), Charleville Mézières, Châlons-en-Champagne et Chaumont.



• REIMS

Avec environ 185 000 habitants, Reims, appelée « la cité des sacres » ou « cité des rois », est la plus grande ville de l'ex-région Champagne-Ardenne et la douzième ville de France par sa population. Elle a un patrimoine historique et artistique exceptionnel (la cathédrale Notre-Dame, la basilique Saint-Rémi et le Palais du Tau) mais elle est aussi une ville universitaire et étudiante dynamique. Plusieurs festivals et événements de renommée internationale, dont la Magnifique Society, le festival de théâtre Reims Scène d'Europe, les Flâneries Musicales d'été, ont lieu à Reims chaque année. Reims a recensé près de 7,5 millions de visiteurs en 2023.

Source : Office de Tourisme du Grand Reims
www.calameo.com/read/0005069686e641096b981





• TROYES

Un autre site universitaire important, qui se distingue par son atmosphère médiévale grâce à ses maisons construites au XVI^e siècle à pans de bois et aux façades de couleur pastel. Troyes a été désignée Ville d'Art et d'Histoire par le Comité national des Villes et des pays d'Art et d'Histoire.

• CHARLEVILLE-MEZIERES

On retrouve dans la ville natale du célèbre poète Arthur Rimbaud, à 10 kilomètres de la frontière belge, 3 composantes de l'URCA:

l'EiSINe, l'INSPE et l'IUT.

Elle abrite tous les deux ans le festival international de théâtre des marionnettes et chaque année l'éco-festival : Le cabaret vert.

• CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Châlons-en-Champagne est la préfecture du département de la Marne.

• CHAUMONT

Préfecture de la Haute-Marne, Chaumont se situe au carrefour des grands axes, entre le Nord de l'Europe et la Méditerranée, entre l'Île de France et la Suisse.





II. L'UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE/URCA

.....

L'UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE (URCA)

PRÉSENTATION DE L'URCA

Université pluridisciplinaire privilégiant l'excellence, l'URCA dispense à près de 27,500 étudiants, des formations au plus près des besoins de la société et dans tous les domaines du savoir, au travers d'enseignements s'adossant sur une recherche innovante de réputation internationale.

Choisir l'université de Reims Champagne Ardenne comme lieu d'études, c'est donc non seulement opter pour des enseignements de qualité adossés à une recherche innovante mais vouloir aussi intégrer une université dont la taille contribue à la réussite des étudiants, offrant un cadre de travail propice à l'épanouissement et encourageant la mobilité internationale.

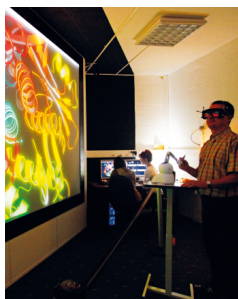
Son implantation sur plusieurs sites en fait une université de proximité à taille humaine. Accueillante et dynamique, elle offre un cadre favorable aux études, à la vie étudiante et à la recherche.



Université de formation et de recherche, elle développe un projet scientifique autour de 4 grands pôles à forte expertise scientifique :

- un **pôle pluridisciplinaire à dimension internationale en agro-sciences, environnement, biotechnologies et bioéconomie (AEBB)** prenant en compte, dans un territoire à forte économie agricole et viticole, la production durable de la biomasse, sa transformation par chimie verte et biotechnologies, la transition écologique et le changement climatique, soutenu par le PIA EXEBIO ;
- un **pôle santé**, porteur de niches scientifiques d'excellence et d'une offre de formation médicale et paramédicale riche et variée ;
- un **pôle sciences du numérique et de l'ingénieur (SNI)** autour du calcul haute performance, de l'industrie 4.0, de l'intelligence artificielle, des matériaux et des transformations technologiques ;
- un **pôle sciences de l'Homme et de la société (SHS)** fédéré autour des sujets de transformation, transition et mutation.





En développant une offre de formation attractive qui répond aux besoins socio-économiques actuels et futurs dans des domaines aussi variés que la santé, le droit, les lettres, les sciences, l'université de Reims Champagne-Ardenne, fait de l'orientation de ses étudiants et de l'insertion professionnelle de ses diplômés un enjeu majeur, tout en recherchant à amener l'étudiant au meilleur niveau de formation. Elle fait partie des universités pluridisciplinaires avec une offre de formation « santé » complète. Son implantation sur plusieurs sites en fait une université de proximité à taille humaine.



UNE RECHERCHE DE HAUT NIVEAU RECONNUE À L'INTERNATIONAL

Connue et reconnue pour sa recherche innovante, l'URCA compte 31 équipes de recherche labellisées, dont 4 CNRS, 1 INSERM, 2 INRAE (1UMR,1USC),1 INERIS, 1 CEA , 4 écoles doctorales et de nombreuses plateformes technologiques.

En partenariat avec les grandes écoles, les organismes nationaux de recherche, elle développe une recherche de haut niveau et des innovations technologiques ou de service au travers de grands projets scientifiques, de moyens technologiques pointus et de partenariats avec les acteurs socio-économiques (entreprises, fondations, associations, collectivités). Par ailleurs, elle soutient l'émergence de nouvelles thématiques pour permettre les découvertes et les inventions de demain.

L'Université de Reims Champagne-Ardenne incite ses laboratoires à développer des partenariats internationaux et facilite l'accueil de chercheurs invités et la mobilité de ses chercheurs grâce à des accords de coopérations avec plus de 60 pays à travers le monde.





> CHIFFRES CLÉS

- 27 500 Etudiants
- 3 000 Etudiants de nationalité étrangère (120 nationalités)
- 800 Etudiants internationaux primo-entrants chaque année
- 100 Etudiants en programmes d'échanges entrants
- 100 Chercheurs internationaux accueillis par le Centre de service EURAXESS
- 400 Accords de collaboration avec 250 établissements partenaires dans 54 pays du monde

Source : DREDI, mars 2024

LA FORMATION À L'URCA

L'université de Reims Champagne-Ardenne propose de nombreuses formations allant du DUT au doctorat réparties en 4 domaines et sur 5 sites. L'URCA propose également une offre de formation en santé complète menant aux diplômes d'Etat de médecine, pharmacie, maïeutique, kinésithérapie, chirurgien-dentiste ainsi que des formations qualifiantes (hors LMD). Diverses préparations et certifications sont également proposées à l'URCA.

> 8 UNITÉS DE FORMATION ET DE RECHERCHE (UFR)

• CAMPUS CROIX ROUGE À REIMS

UFR des Lettres et Sciences Humaines (LSH)

UFR de Droit et Science Politique (DSP)

UFR des Sciences Économiques, Sociales et de Gestion (SESG)

• CAMPUS MOULIN DE LA HOUSSE (CAMPUS SCIENCES) À REIMS

UFR des Sciences Exactes et Naturelles (SEN)

UFR des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

• CAMPUS SANTÉ À REIMS

UFR de Médecine

UFR de Pharmacie

UFR d'Odontologie

• CAMPUS DES COMTES DE CHAMPAGNE (CCC) À TROYES

UFR de Droit et Science Politique,

UFR des Sciences Économiques, Sociales et de Gestion,

UFR des Lettres et Sciences Humaines

> LES INSTITUTS

• Institut Universitaire de Technologie de Reims-Châlons-Charleville (IUT)

• Institut Universitaire de Technologie de Troyes (IUT)

• Institut Georges Chappaz de la vigne et du vin en Champagne (IVV)

> LES ECOLES

• Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Reims (ESIReims)

• École d'ingénieurs en Sciences Industrielles et Numérique - EiSINe

• Ecoles Doctorales

• INSPE de l'académie de Reims au sein de l'université de Reims Champagne-Ardenne

> LES INSTITUTS RATTACHÉS AUX COMPOSANTES

- Institut de Préparation à l'Administration Générale (I.P.A.G.)
- Institut d'Etudes Judiciaires (I.E.J.)
- Institut de Finance, Audit et Comptabilité (IFAC)
- Institut d'Aménagement des Territoires, d'Environnement et d'Urbanisme de Reims (IATEUR)
- Institut Rémois de Gestion (IRG)
- Institut Rémois de Droit Approfondi (I.R.D.A.)

> LES 4 ÉCOLES DOCTORALES

Articulation entre la politique de recherche et la politique de formation portées par l'établissement, les 4 écoles doctorales de l'université de Reims Champagne-Ardenne sont placées au coeur des pôles scientifiques d'applications.

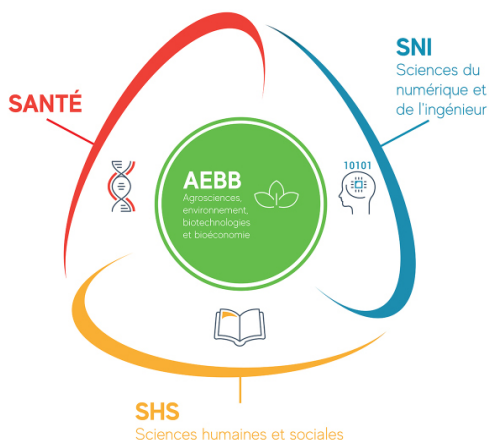
1/ L'ÉCOLE DOCTORALE ABIES est ainsi placée au coeur du pôle pluridisciplinaire à dimension internationale en agro-sciences, environnement, biotechnologies et bio-économie (AEBB) autour de la bioéconomie, de l'agriculture 4.0 et de la viticulture 4.0.

2/ L'ÉCOLE DOCTORALE SFS (SCIENCES FONDAMENTALES ET SANTÉ)

est au coeur du pôle scientifique Santé, porteur de niches scientifiques d'excellence et d'une offre de formation médicale et paramédicale riche et variée.

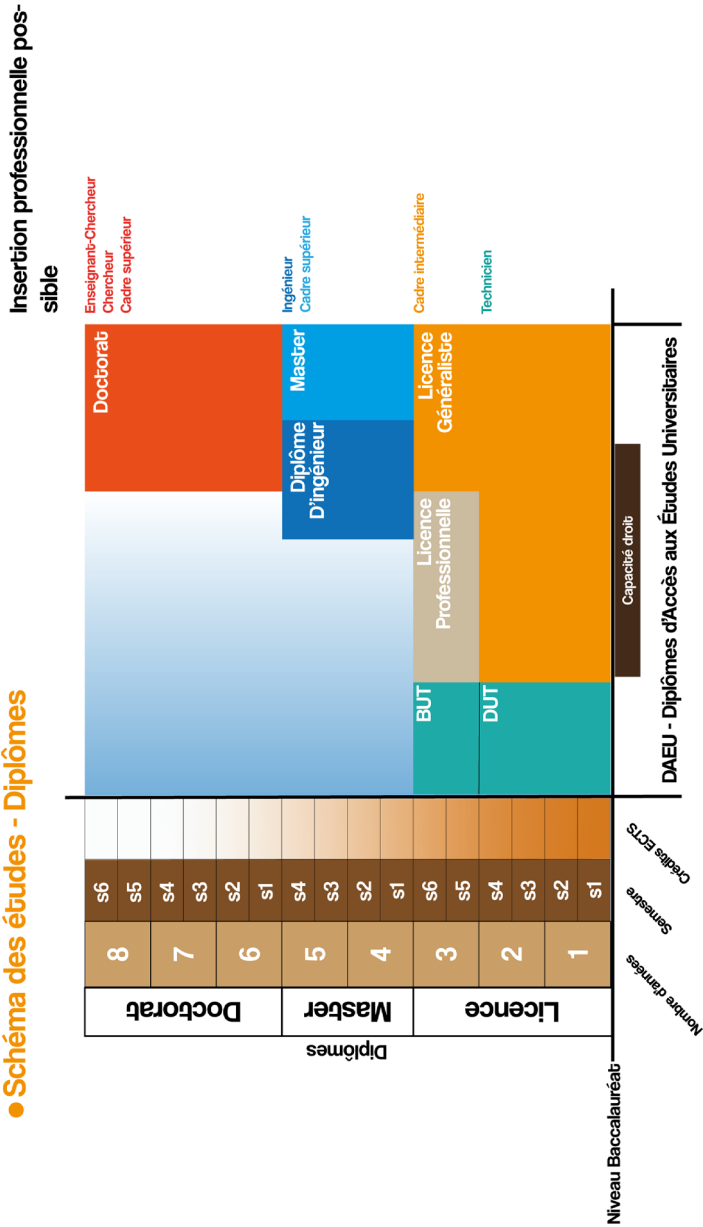
3/ L'ÉCOLE DOCTORALE SNI est placée au sein du pôle Sciences du numérique et de l'ingénieur autour du calcul haute performance, de l'industrie 4.0, des matériaux et des transformations technologiques.

4/ L'ÉCOLE DOCTORALE SHS au coeur du pôle Sciences de l'Homme et de la société (SHS) fédéré par une Maison des sciences humaines et sociales.



Les écoles doctorales SFS, SNI, SHS sont portées par l'université de Reims Champagne-Ardenne. L'école doctorale ABIES est co-accréditée par l'université Paris Saclay.

ORGANISATION DES ÉTUDES



> LMD ET ECTS

Dans le cadre de l'harmonisation des études dans l'espace européen de l'enseignement supérieur, l'architecture des formations s'organise généralement autour des grades universitaires suivants :

- **LA LICENCE** (bac+3 ou 6 semestres),
- **LE MASTER** (bac+5 ou 10 semestres)
- **LE DOCTORAT** (bac+8 ou 16 semestres).

Le système européen de crédits ECTS (European Credit Transfer System) s'applique à la majorité des cursus. A chaque grade correspond un volume global d'ECTS : 180 ECTS pour une Licence, 240 ECTS pour un Master 1 et 300 ECTS pour un Master 2 (Ce volume se décompose en 30 ECTS par semestre, soit 60 ECTS par année.)



ETUDIANTS EN PROGRAMMES D'ÉCHANGE

L'URCA a adopté une charte des programmes d'échanges internationaux pour garantir la reconnaissance académique des séjours d'études réalisés dans le cadre de partenariats avec des universités étrangères. Voici son tableau de référence pour la transcription des notes. (Actualisation juin 2022)

NOTES D'ECTS OU DE CRÉDITS VALEUR ÉQUIVALENTE	DÉFINITION	ÉQUIVALENCE NOTES URCA
A+	EXCELLENT	DE 18/20 À 20/20
A	TRÈS BIEN	DE 16/20 À 17,9/20
B	BIEN	DE 14/20 À 15,9/20
C	ASSEZ BIEN	DE 12/20 À 13,9/20
D	PASSABLE	DE 11/20 À 11,9/20
E	PASSABLE	DE 10/20 À 10,9/20
FX	AJOURNÉ ET RATTRAPAGE	< 10/20
F	NON ADMIS APRÈS RATTRAPAGE	< 10/20
BLANK	DÉFAILLANT	DÉFAILLANT



> FORME DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements de la Licence et du Master sont organisés sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés et pratiques (TD et TP). Les cours magistraux sont axés sur la théorie. Lors des travaux dirigés et pratiques, les étudiants sont répartis en sous-groupes pour approfondir ce qui a été étudié en cours magistral et dialoguer avec l'enseignant. Vous devez vous inscrire dans un sous-groupe dès votre arrivée afin de pouvoir suivre les TD. Tous les étudiants inscrits en CM doivent suivre aussi les TD.

Toutes les formations du LMD sont regroupées en domaines. L'URCA propose quatre domaines :

- ARTS, LETTRES, LANGUES ;
- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES ;
- DROIT, ECONOMIE, GESTION ;
- SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ ;

Chaque domaine se subdivise en mentions. Ils existent des Licences avec des parcours à choisir (approfondissement dans la mention). Au niveau Master, vous devez toujours choisir un parcours.

Les diplômes sont composés d'unités d'enseignement (UE) obligatoires, optionnelles ou libres, elles-mêmes généralement découpées en éléments constitutifs (EC) qui correspondent à un cours hebdomadaire pendant un semestre. A chaque EC et/ou UE est affecté un nombre de crédits (ECTS).

> L'accès en Master 1 se fait sur sélection après l'obtention d'une Licence.

> L'accès en Master 2 après obtention du Master 1.



👁 Pour les modalités de candidature au niveau Master, renseignez-vous auprès des scolarités.

• Vous trouvez le **planning des cours** auprès des scolarités.

• La langue d'enseignement est le français. Un niveau B2 minimum est requis.

> EXAMENS

• MODALITÉS D'EXAMENS

> Contrôle continu : organisé tout au long de l'année. Une note peut être attribuée pour les travaux accomplis notamment en TD (interrogations, travaux écrits, présentations orales...).

> Examens partiels : organisés pendant l'année universitaire.

> Examens terminaux ou de fin d'année : écrits ou oraux, ils sont organisés à la fin du semestre pour certains cours semestriels ou en fin d'année universitaire. Une session de rattrapage est organisée en juin-juillet.

Seuls les étudiants inscrits pédagogiquement sont autorisés à se présenter aux examens.



Dans le cadre des programmes d'échanges, la session de rattrapage est organisée avant le départ de l'étudiant.

> Dépôt des recours en ligne :

📶 www.univ-reims.fr/recursscolarite





LE CALENDRIER UNIVERSITAIRE

📡 Le calendrier universitaire de l'université de Reims Champagne-Ardenne est disponible [ici](#).

Chaque composante peut appliquer un calendrier différent en fonction des contraintes liées aux formations proposées. Il sera affiché dans votre composante ou sur le site internet de votre composante. Pour l'obtenir, vous pouvez aussi prendre contact avec le service de scolarité de votre composante.



● ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024/2025

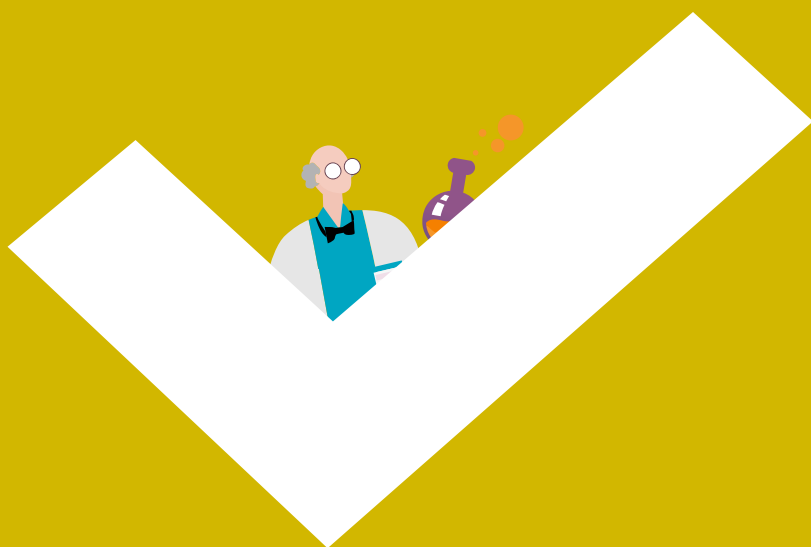
Welcome Week for exchange students : lundi 26 août au vendredi 30 août 2024

Guichet Unique de rentrée universitaire : lundi 26 août 2024 au vendredi 27 septembre 2024

📡 Vous trouverez les dates de **pré-rentreées et rentrée universitaires** en cliquant [ici](#)

📡 Vous trouverez les dates de **pauses pédagogiques** en cliquant [ici](#)





III. PRÉPARER VOTRE SÉJOUR D'ÉTUDES À L'URCA

.....

PRÉPARER VOTRE SÉJOUR D'ÉTUDES À L'URCA

SERVICES DÉDIÉS AUX ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX À L'UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE



LE SERVICE DES ENSEIGNEMENTS ET DE LA SCOLARITÉ (SES)
DE LA DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
(DEVU)

La Direction des Études et de la Vie Universitaire (DEVU) regroupe les services concernant l'étudiant qui assurent les missions dédiées à la mise en oeuvre opérationnelle et le pilotage de la formation et de la vie universitaire depuis l'information du futur bachelier dans son lycée jusqu'au suivi du diplômé lorsqu'il est inséré professionnellement.

Le SES renseigne les étudiants sur les cursus de formation de l'URCA. En collaboration avec Campus France, il accueille les étudiants internationaux qui préparent un diplôme à l'URCA sans participer à un programme d'échanges.

☎ +33 (0) 3 26 91 34 68

✉ devu-ses@univ-reims.fr / etudiants.etrangers@univ-reims.fr

Université de Reims Champagne-Ardenne

Campus Croix-rouge, 57 rue Pierre Taittinger, 51000 Reims - France





DIRECTION DES RELATIONS EXTÉRIEURES ET DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (DREDI)

La Direction des Relations Extérieures et du Développement International (DREDI) met en œuvre la politique d'internationalisation de l'université de Reims Champagne-Ardenne, et s'articule autour de 4 services :

- le service « accueil des publics internationaux »
- le service « promotion et gestion des mobilités »
- le service « internationalisation »
- le service « université européenne INVEST »

Les principaux objectifs de cette direction sont les suivants :

- Favoriser la mobilité européenne et internationale des étudiants, des enseignants-chercheurs et des personnels administratifs.
- Développer la coopération scientifique avec les universités étrangères
- Assurer une communication dynamique à destination des publics internationaux et mettre en place des manifestations et des dispositifs permettant une meilleure intégration en France et à l'université, dans la cadre du label de qualité [Bienvenue en France]

La DREDI propose des activités et manifestations diverses pour faciliter l'intégration de tous les étudiants internationaux (pas seulement ceux en échange) pour réussir leurs études dans la région. En lien avec d'autres services et partenaires extérieurs, la DREDI propose des activités et manifestations diverses pour faciliter leur intégration (semaine d'intégration, journée « Cultures en fête », International speed meeting, soirée terroirs et francophonie, tutorat social [Bienvenue en France] ...).

☎ +33 (0) 3 26 91 87 60

✉ dredi@univ-reims.fr

Université de Reims Champagne-Ardenne

2 avenue Robert Schuman, 51100 Reims

Vous trouverez les activités et actualités de la DREDI sur

📡 www.univ-reims.fr/international

📘 [URCA - International Office](#)

📰 [UrcaDri](#)

📷 [urca_international](#)

🌐 [Université de Reims Champagne-Ardenne](#)





ÉTUDIANTS HORS PROGRAMMES D'ÉCHANGES

ADMISSION DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX HORS PROGRAMMES D'ÉCHANGE

Vous ne possédez pas la nationalité française ? Vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne ? Vous n'êtes pas titulaire ou futur titulaire d'un diplôme français ou européen ? Vous souhaitez poursuivre vos études ou venir étudier à l'université de Reims Champagne-Ardenne ?

Les procédures à suivre pour faire une demande d'admission diffèrent selon votre lieu de résidence et selon la formation envisagée.

Il est nécessaire d'effectuer une procédure d'admission préalable.



SI VOUS RÉSIDEZ DANS L'UN DES PAYS SUIVANTS

*Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Bahreïn, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo-Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Emirats arabes unis, Egypte, Equateur, Etats-Unis, Ethiopie, Gabon, Géorgie, Ghana, Guinée, Haïti, Hongkong, Inde, Indonésie, Iran, Israël, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Liban, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Île Maurice, Mauritanie, Mexique, Niger, Nigéria, Pakistan, Pérou, Qatar, République démocratique du Congo, République dominicaine, Royaume-Uni, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vietnam.

Quelle que soit l'année d'études que vous souhaitez intégrer, vous devez obligatoirement suivre la procédure de demande d'admission dématérialisée dite « Etudes en France ».

• Vous devez vous connecter [au site internet « Etudes en France »](#), puis suivre les indications affichées.

Les candidatures sur « Etudes en France » pour notre établissement pourront être déposées pour l'année universitaire 2025/2026:

• pour les formations de 1^{ère} année :

Du 1er octobre 2024 au 15 décembre 2024

• pour les formations hors 1^{ère} année :

Au 1er octobre

L'université de Reims Champagne-Ardenne n'ouvre qu'un certain nombre de formations à la candidature des étudiants internationaux par le biais d'Etudes en France.





S'VOUS NE RÉSIDEZ PAS DANS L'UN DES PAYS listés au préalable*

(ou si vous résidez déjà en France) :

Les procédures de demande d'admission pour intégrer la formation dans laquelle vous souhaitez vous inscrire diffèrent en fonction de l'année d'études que vous souhaitez intégrer :

📶 • Toutes les procédures se trouvent [ici](#).

Si votre demande d'admission dans l'une des formations dispensées à l'université de Reims Champagne-Ardenne a été acceptée. Il vous faut maintenant effectuer différentes démarches pour pouvoir venir étudier au sein de notre université.

La production d'un Test de Connaissance du Français (TCF ou équivalent) de niveau B2 est recommandée pour toutes les filières. Il est possible, sous certaines conditions, d'être dispensé de ce test.

INSCRIPTION DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX HORS PROGRAMMES D'ÉCHANGE

ETAPE 1

L'acquittement de la Cotisation vie étudiante et de campus (CVEC) auprès du CROUS constitue une **étape obligatoire** à réaliser avant votre inscription à l'université de Reims Champagne-Ardenne. L'attestation d'acquittement de la CVEC vous sera demandée lors de votre passage au Guichet Unique.

A compter de début mai, vous pouvez effectuer cette démarche :

📶 • Par paiement en ligne par carte bancaire sur [ce lien](#)

• Par paiement en espèces au guichet d'un bureau de poste français : après avoir déclaré en ligne vouloir payer en espèces, vous devrez vous présenter dans un bureau de poste avec votre avis de paiement nominatif pour pouvoir régler la CVEC. Vous recevrez ensuite sous 2 jours un mél vous invitant à télécharger votre attestation d'acquittement de la CVEC.

ETAPE 2

L'université de Reims Champagne-Ardenne met en place depuis plusieurs années un **Guichet Unique** pour vous accompagner dans ces démarches.

Sur ce guichet d'accueil unique, les étudiants internationaux qui arrivent pour la première fois en Champagne-Ardenne pourront trouver une aide pour effectuer leurs



démarches administratives, notamment toutes celles relatives :

- à la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC),
- à la sécurité sociale et aux complémentaires santé,
- aux transports urbains de l'agglomération rémoise,
- aux logements du CROUS (cités universitaires ou non), à la restauration universitaire et aux cafétérias du CROUS,
- aux associations, certaines seront à votre disposition pour vous renseigner sur leurs activités et plus particulièrement celles mises en place pour les étudiants internationaux.

Quand ?

Le Guichet Unique ouvrira ses portes du lundi 26 août 2024 au vendredi 27 septembre 2024 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Où ?

L'accueil des étudiants internationaux de l'URCA arrivant pour la première fois en France a lieu au Guichet Unique - Espace Reims Campus, 31 Rue du Général Sarraill à Reims.

Sur le guichet unique, il vous sera expliqué la procédure à suivre pour réaliser votre inscription en ligne. Si vous le souhaitez, nous pourrions vous assister directement sur le guichet unique pour effectuer cette procédure.

ETAPE 3

Une fois votre dossier d'inscription administrative déposé sur la plateforme des inscriptions vous recevrez, sous quelques jours, un mail vous demandant d'effectuer le paiement des droits de scolarité et déposer en ligne vos pièces justificatives :

- de l'original de votre lettre d'acceptation,
- des originaux de vos diplômes et de leur traduction,
- des originaux de vos relevés de notes et de leur traduction,
- de votre passeport,
- d'une photo d'identité au format jpg,
- de votre attestation de responsabilité civile,
- de votre attestation d'acquittement de la CVEC

Pour gagner du temps, vous pouvez transférer la copie de ces documents sur votre clé USB



INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX HORS PROGRAMMES D'ÉCHANGE

L'inscription pédagogique est une procédure OBLIGATOIRE. Elle fait suite à l'inscription administrative. Il s'agit de vous inscrire dans les enseignements que vous souhaitez suivre durant l'année ou le semestre universitaire. Elle vous permet, le cas échéant, de choisir vos options et de vous inscrire aux TD (travaux dirigés) ou TP (travaux pratiques). Elle est indispensable pour passer les épreuves de contrôle continu et les examens terminaux.

- Les départements et les scolarités des composantes vous aideront avec le choix de vos cours et le planning.

 *Seuls les étudiants inscrits pédagogiquement sont autorisés à se présenter aux examens*

- Pour plus d'informations, contactez-le SES :

✉ devu-ses@univ-reims.fr

Il est recommandé d'avoir toujours des photocopies des documents officiels et plusieurs photos d'identité avec vous. En outre, il est conseillé de faire traduire les documents nécessaires dans le pays d'origine : ce n'est pas toujours facile de trouver un traducteur assermenté pour la langue maternelle.



ETUDIANTS EN PROGRAMMES D'ÉCHANGES

CANDIDATURE

Si vous souhaitez faire une partie de vos études à l'université de Reims Champagne-Ardenne dans le cadre d'un programme d'échanges, vous devez tout d'abord vous adresser au service des relations internationales de votre université d'origine pour vous assurer qu'il existe un partenariat entre les deux établissements.

Vous devez répondre à plusieurs critères :

- 1/ Être inscrit dans une université partenaire de l'URCA (consultez le coordinateur Erasmus+ de votre université d'origine).
- 2/ Être sélectionné par votre université pour bénéficier de cet échange et ensuite, être nommé(e) par vos coordinateurs/coordinatrices auprès de notre bureau mobilité internationale.
- 3/ Avoir un niveau de français B1. Tous les cours et les examens sont en français, y compris les cours de langues étrangères.

Pour connaître les enseignements et cours que vous pouvez choisir, merci de bien vouloir consulter le coordinateur Erasmus+ ou du partenariat de votre université d'origine.



Une fois sélectionné(e) par votre établissement d'origine, vous recevrez de la Direction des Relations Extérieures et du Développement International (DREDI) :

- un formulaire de candidature
- un contrat d'études.

 *Il est important d'envoyer ces deux documents complétés et signés avant votre arrivée à l'URCA.*

- Au plus tard le 15 avril pour les étudiants des programmes d'échanges hors Europe
- Avant le 1^{er} mai pour les étudiants ERASMUS + du premier semestre
- Avant le 1^{er} novembre pour les étudiants ERASMUS + du deuxième



DOCUMENTS À APPORTER

- La carte d'étudiant de votre université d'origine OU une attestation d'inscription de votre université d'origine (afin de procéder à votre inscription administrative et pédagogique et obtenir votre carte d'étudiant).
- La carte européenne d'assurance maladie ou le formulaire équivalent
- Photocopie lisible de votre pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) et passeport avec le visa pour les étudiants hors Europe
- 2 photographies d'identité
- Un extrait d'acte de naissance traduit en français (pour la CAF).
- Un certificat médical (pour inscription aux activités sportives du SUAPS, service des sports)

 *Une fois en France, vous devrez assurer votre logement et obtenir une attestation de responsabilité civile, à transmettre à la DREDI après votre arrivée.*

La DREDI vous mettra en relation avec le coordinateur des programmes d'échanges de votre composante. Il vous aidera à élaborer votre contrat d'études, à organiser vos cours et votre emploi du temps.

Si vous rencontrez des difficultés pendant votre séjour, n'hésitez pas à contacter la DREDI ou les correspondants relations internationales sur les différents Campus. Le service scolarité de votre composante vous donnera le planning des salles de cours et vous aidera à vous orienter sur le campus. Vous trouverez l'emploi du temps également sur le bureau virtuel.

 *Après le séjour de mobilité : Retour dans votre université d'origine*

Tous les étudiants en programmes d'échanges doivent récupérer les documents suivants :

- Attestation de séjour (auprès de la DREDI)
- Relevé de notes (auprès de la scolarité de la composante)

> CONTACTS UTILES

Priscilla EBAKA
Chargée de la mobilité sortante
(ERASMUS + programmes d'échanges hors Europe)
☎ +33 (0) 3.26.91.83.59
✉ mobilite.internationale@univ-reims.fr

Sur les Campus « Croix Rouge » et « Moulin de la Housse » les « relais relations internationales » sont à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre séjour :

RELAIS RELATIONS INTERNATIONALES
CAMPUS CROIX ROUGE
Bâtiment 18, RdC
Loubna AIT BELGNAOUI
☎ +33 (0)3.26.91.36.86
✉ loubna.ait-belgnaoui@univ-reims.fr

RELAIS RELATIONS INTERNATIONALES
MOULIN DE LA HOUSSE
Bâtiment 1, RdC
Pascale CLIQUOT
☎ +33 (0)3.26.91.85.81
✉ pascale.cliquot@univ-reims.fr



> COORDINATEURS DES PROGRAMMES D'ÉCHANGES

• CAMPUS CROIX ROUGE (REIMS)

UFR LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Histoire, géographie, lettres modernes et classiques, FLE, langues, philosophie, patrimoine, psychologie, urbanisme, musique

› Mme Frédérique DESBUISSONS
✉ frederique.desbuissons@univ-reims.fr

UFR DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Droit, relations internationales, science politique

› M. Antoine CHOPPLET
✉ antoine.chopplet@univ-reims.fr

UFR SCIENCES ECONOMIQUES SOCIALES ET DE GESTION

Economie, Management, Gestion, Marketing, Sciences sociales, Administration économique et Sociale, Administration Publique

› Mme Delphine FERY
✉ delphine.fery@univ-reims.fr

• CAMPUS MOULIN DE LA HOUSSE / FARMAN (REIMS)

UFR SCIENCES EXACTES ET NATURELLES

Biologie, Biochimie, Terre et Environnement, Mathématiques, Sciences Exactes, Sciences pour l'Ingénieur, Physique-Chimie, Informatique, Œnologie

› M. Frédéric DELACOUX
✉ frederic.delacoux@univ-reims.fr

UFR STAPS (SPORT)

Management du sport, Ergonomie du sport et performance motrice, Éduc. et motricité

› M. Sébastien DUC
✉ sebastien.duc@univ-reims.fr

IUT REIMS-CHARLEVILLE-CHALONS EN CHAMPAGNE

› Mme Catherine GIRODET
✉ ri.iut-rcc@univ-reims.fr

ESIREIMS

Ing. en emballage et conditionnement, Ing. des techn. de l'industrie, Ing. en Thermique

› Mme. Catherine LACOSTE
✉ catherine.lacoste@univ-reims.fr



• PÔLE SANTÉ (REIMS)

UFR MEDECINE

› Mme Sophie BOURELLE
✉ sbourelle@chu-reims.fr

UFR PHARMACIE

› Mme Erika BOURGUET
✉ erika.bourguet@univ-reims.fr

UFR ODONTOLOGIE

› Mme Marjorie CANTENER
✉ marjorie.cantener@univ-reims.fr

› M. Stephane DERRUAU
✉ stephane.derruau@univ-reims.fr

• AUTRES CAMPUS

INSPE (ENSEIGNEMENT)

› M. Frederic CASTEL
✉ frederic.castel@univ-reims.fr

IUT DE TROYES (VILLE DE TROYES)

› Mme Amanda DIDIER
✉ amanda.didier@univ-reims.fr

EISINE

› Mme Annie LECLERC
✉ annie.leclerc@univ-reims.fr

› Mme Danielle NUZILLARD
✉ danielle.nuzillard@univ-reims.fr





VISA / CARTE DE SÉJOUR

Vous n'êtes pas ressortissant des 31 pays de l'Espace économique européen (EEE), d'Andorre, de Monaco, de Suisse, de San-Marin et du Vatican ?

Pour entrer et séjourner plus de 3 mois en France, un étudiant étranger doit obligatoirement détenir un visa de long séjour (type D). Ce visa est accordé par les autorités consulaires françaises. La demande se fait auprès du Consulat ou de l'Ambassade de France de votre pays de résidence au minimum 3 mois avant le départ.

Pour obtenir votre visa, vous devrez produire les documents suivants :

- Justificatif d'admission ou de préinscription à l'URCA
- Justificatif de ressources (le montant minimum de ressources à justifier est fixé par chaque Ambassade de France)
- Passeport en cours de validité et justificatif de logement.

 *Les étudiants hors Espace économique européen (EEE) qui ont obtenu un visa d'études doivent demander un titre de séjour auprès de la sous-préfecture du département où se trouve leur site universitaire.*

La durée de validité de cette carte de séjour temporaire est limitée à la validité du passeport et elle ne peut excéder la durée des études. Elle est valable un an maximum mais peut bien sûr être renouvelée. Dès leur arrivée, les étudiants concernés constituent un dossier de demande de carte de séjour qui est transmis au Bureau des Étrangers de la sous-préfecture de la Marne.

Cette démarche n'est plus nécessaire pour les étudiants titulaires du nouveau visa de long séjour – titre de séjour (VLS - TS). Les titulaires de ce type de visa doivent effectuer un certain nombre de formalités auprès de l'OFII (Office français de l'Immigration et de l'Intégration).

 [Sur le site du Campus France](#) vous trouverez toutes les informations détaillées sur le dossier d'inscription et sur le visa ou la carte de séjour.

 [Consulter ces sites](#) qui recouvrent tous renseignements sur le renouvellement de votre titre de séjour lorsque vous serez en France.



FRAIS D'INSCRIPTION ET COÛT DE LA VIE

> DROITS D'INSCRIPTION

Les droits de scolarité sont fixés réglementairement chaque année. En plus des droits de scolarité permettant de s'inscrire dans notre établissement, les étudiants en formation initiale devront s'acquitter d'une cotisation vie étudiante et de campus (CVEC) auprès du CROUS.

Depuis la rentrée 2019, les étudiants extra-européens qui s'inscrivent pour la première fois dans un cycle supérieur de formation à l'université en France devront acquitter des droits de scolarité annuels : 2 770€ en licence et 3 770€ en master.

L'URCA a mis en place pour la rentrée 2023-2024 un régime d'exonération partielle vous permettant de bénéficier des droits de scolarité des étudiants européens.

> COMMENT RÉGLER LES DROITS DE SCOLARITÉ ?

Le paiement des droits de scolarité doit être effectué le jour de votre inscription par chèque bancaire ou postal, carte bancaire (selon la scolarité), mandat cash ou en espèces.

> LA COTISATION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

La cotisation vie étudiante et de campus (CVEC) est une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé. Les étudiants devront s'acquitter de cette cotisation auprès du CROUS.

📶 Pour plus de renseignements sur la CVEC : cliquer [ici](#).

Pour l'année 2023/2024, le montant de la CVEC s'élève à 100 euros.

Quel que soit votre statut, vous devez vous rendre sur le site du CROUS pour obtenir un code CVEC qui vous permettra de vous inscrire à l'université.

SEULS 4 TYPES D'ÉTUDIANTS SONT EXONÉRÉS

- Les boursiers sur critères sociaux (et les bourses versées par les régions pour les étudiants dans des formations paramédicales, sanitaires et sociales) ou les bénéficiaires d'une allocation annuelle accordée dans le cadre des aides spécifiques annuelles
- Les étudiants bénéficiant du statut de réfugié
- Les étudiants bénéficiant de la protection subsidiaire
- Les demandeurs d'asile



NE SONT PAS CONCERNÉS PAR LA CVEC

- Les stagiaires de la Formation Continue (lorsque la formation est prise en charge par un employeur ou par un organisme collecteur)
-  Les étudiants en programme d'échange international, en France (lors d'une période de mobilité en France en cours d'année universitaire dans le cadre d'une convention passée entre votre établissement d'origine et un établissement d'enseignement supérieur en France).

Ce code CVEC sera délivré sur l'attestation d'acquittement de la CVEC pour les étudiants OU sur l'attestation d'acquittement par exonération de la CVEC pour les étudiants exonérés.

Modalités d'obtention du code CVEC :

- A compter du mois de mai 2023.
- En cliquant sur le lien suivant : obtenir mon code CVEC :

 <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

> COÛT DE LA VIE EN FRANCE

Pour bien préparer son séjour d'études à l'URCA, il faut prévoir les frais d'installation et les coûts fixes pour chaque mois.

> COÛT D'INSTALLATION

- Caution : équivalent d'un mois de loyer
- Assurance maladie pour les étudiants non européens par an : gratuit
- Assurance habitation dans une résidence universitaire par an : 20 - 60€
(Le coût dépend du type de votre logement)
- Téléphone portable et Carte Sim : environ 20€
- Équipement de base (vaisselle, produits d'entretien) : 100€

> COÛT MENSUEL (sans APL et ALS)

- Logement dans une résidence universitaire : 230 - 500€
- Studio ou appartement en ville : 300 - 500€
- Repas universitaires (le midi uniquement) : 66€ par mois (= 20 repas x 3,30€)
- Alimentation : 100 - 150€ par mois (sans restauration universitaire)
- Abonnement bus : 29,70€

Pour les boursiers, il est vivement conseillé de prévoir suffisamment d'argent pour le mois de rentrée en sachant que la bourse ne sera pas versée immédiatement.





IV. ARRIVÉE SUR VOTRE SITE UNIVERSITAIRE

.....



ARRIVÉE SUR VOTRE SITE UNIVERSITAIRE

COMMENT ARRIVER DANS VOTRE NOUVELLE VILLE ?

> ARRIVER EN TRAIN

- Trois gares SNCF à Reims :
 - > Centre-ville : trains régionaux et TGV pour la gare de l'Est de Paris
 - > Franchet d'Esperey (près du Campus Croix-Rouge et du Campus Santé) : dessert les gares de Reims et de Champagne-Ardenne TGV. En Train Express Régional (TER)
 - > Champagne-Ardenne TGV : à 5 minutes du centre de Reims en navette. Elle relie directement Paris Gare de l'Est (45 min), l'aéroport Roissy Charles de Gaulle, Marne-La-Vallée/Chessy (Disneyland Paris), Strasbourg, Bordeaux St. Jean, Luxembourg, Lille Europe, Le Havre, Nantes et Rennes.
- La gare SNCF de Troyes relie Paris Gare de l'Est en TGV (1h 30).
- La gare SNCF de Charleville-Mézières relie Paris Gare de l'Est en TGV (1h 30).
- Sur le site de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) vous trouverez toutes les correspondances, les conditions et les tarifs :

 www.sncf-connect.com

> ARRIVER EN VOITURE

Reims : Un réseau routier et autoroutier très développé permet de se rendre facilement à Reims en voiture, depuis l'Allemagne, la Belgique ou le Luxembourg. Par l'autoroute A 4, la ville est à 1h15 de Paris. Troyes est située à 1h15 de Paris et à 1h30 de Reims. Elle est reliée à Reims et Dijon par l'autoroute A26 / A5. Charleville-Mézières est située près de la frontière franco-belge et est reliée à Reims par la route nationale N51 et l'A34. Elle est à 1h de Reims.

> ARRIVER EN AVION

- 4 aéroports desservent la Champagne-Ardenne :
 - > Paris-Orly (au Sud de Paris),
 - > Roissy-Charles de Gaulle (Nord de Paris),
 - > Beauvais-Tillé (à 100 km au Nord de Paris),
 - > Paris-Vatry (à 70 km au Sud de Reims).



- Le RER B relie les aéroports Orly et Roissy à la gare du Nord à Paris. Des trains au départ de la gare de l'Est desservent régulièrement les villes de la Région (voir arriver en train).

- Un TGV direct relie l'aéroport Charles de Gaulle (Roissy-CDG) à la gare Champagne-Ardenne (Reims). Vous pouvez également aller à la gare de l'Est et prendre un train à destination de Reims, Troyes ou Charleville-Mézières. Pour plus d'informations :

📶 www.parisaeroport.fr

- De l'aéroport de Beauvais-Tillé, vous pouvez aller à la Gare du Nord à Paris ou le bus pour Porte Maillot à Paris

📶 www.aeroportbeauvais.com

> ARRIVER EN BUS

- Plusieurs compagnies de transports telles que Blablacar et Flixbus relient toutes les principales villes européennes. Si votre ville de départ n'est pas reliée à la ville de destination, vous avez toujours la possibilité de rejoindre une ville proche (Paris, Metz, Dijon,...). Vous trouverez toutes les correspondances, les tarifs, les points de départ et d'arrêt sur le site de ces quelques compagnies (liste non-exhaustive) :

📶 www.ouibus.fr / www.flixbus.fr / www.eurolines.fr



LOGEMENT

> LOGEMENT AU CROUS

Les logements en résidences universitaires sont gérés par les CROUS (Centres régionaux des oeuvres universitaires et scolaires). **C'est le type de logement étudiant le plus économique.** Ces résidences s'adressent en priorité aux étudiants ayant de faibles revenus et éloignés de leur domicile familial. Il y a plusieurs résidences localisées à proximité immédiate des campus de la ville de Reims, de Troyes, de Châlons-en-Champagne et de Charleville-Mézières.

📶 Vous trouverez la carte des résidences avec une présentation de chacune d'entre elles [ici](#).



ETUDIANTS INTERNATIONAUX HORS PROGRAMMES D'ÉCHANGE

ETAPE 1

Vous devez être inscrit à l'université de Reims Champagne-Ardenne.

ETAPE 2

📶 Consultez les disponibilités de logements et faites votre demande d'hébergement [ici](#).

Complétez toutes les étapes et restez attentifs aux réponses que vous recevrez par courrier électronique (surveillez aussi vos SPAM).

👁 *Pour accéder au logement, vous devez disposer d'un garant résident de l'Union Européenne qui remplira l'acte de caution solidaire. Si vous n'avez pas de garant, souscrivez une garantie locative gratuite avec Visale sur www.visale.fr*

- En cas de proposition de logement, vous devrez payer une réservation de 100 euros (somme déduite du 1er loyer) sur un site internet sécurisé.
- Vous pouvez également opter pour des offres de logement chez des particuliers accessibles sur le site :

📶 www.lokaviz.fr





ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN PROGRAMMES D'ÉCHANGE

ETAPE 1

Vous devez être inscrit à l'université de Reims Champagne-Ardenne.

ETAPE 2

Consultez les disponibilités de logements et faites votre demande d'hébergement :

 <https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

Complétez toutes les étapes et restez attentifs aux réponses que vous recevrez par courrier électronique (surveillez aussi vos SPAM).

 *Pour les étudiants en programme d'échange, la Direction des relations extérieures et du développement international de l'URCA signale au CROUS les étudiants demandeurs d'un logement. Le CROUS envoie alors un dossier logement à compléter (ne pas le renvoyer une seconde fois si vous l'avez déjà fait vous-même).*

- L'envoi du dossier ne signifie pas que vous avez un logement. Il faut attendre une attestation de réservation. Ce document précise le nom et les coordonnées de la résidence dans laquelle vous serez logé.

Pour accéder au logement, vous devez disposer d'un garant résident de l'Union européenne qui remplira l'acte de caution solidaire. Si vous n'avez pas de garant, souscrivez une garantie locative gratuite avec Visale sur www.visale.fr

- Quand vous aurez reçu ce document, contactez la résidence pour fixer les modalités d'accueil (paiement et formalités à l'arrivée).
- Si votre dossier est complet et qu'un logement est disponible, vous recevrez une **attestation de réservation** qui vous sera utile si vous devez justifier d'un domicile pour l'obtention d'un visa.

DOCUMENTS À FOURNIR À VOTRE ARRIVÉE DANS VOTRE CHAMBRE UNIVERSITAIRE

- Une copie de la carte d'étudiant de votre université d'origine
- Le passeport ou la carte d'identité pour les Européens
- 2 photos d'identité
- Une caution avec le RIB (Relevé d'Identité Bancaire)
- L'attestation d'assurance habitation (avant de recevoir la clé de votre chambre, vous devez souscrire une assurance habitation).

Source : Crous de Reims



> AUTRES POSSIBILITÉS DE LOGEMENT

LES RÉSIDENCES ÉTUDIANTES PRIVÉES

De nombreuses résidences étudiantes privées sont ouvertes aux étudiants étrangers. Le loyer d'une chambre ou d'un appartement y est souvent plus élevé que dans les résidences universitaires du CROUS en raison des services collectifs inclus dans le contrat de location : laverie, Internet, salle de gym, etc. Ces résidences proposent des chambres ou studios meublés de bon standing qui peuvent être utiles comme solution transitoire ou plus pérenne, en fonction de votre budget.

Vous pouvez retrouver un large choix d'hébergements à Reims sur le site :

 <http://www.reims-tourisme.com/hebergements>

 **NOUVEAUTÉ** : La MGEL a établi une convention avec l'URCA et dispose de 3 résidences à Reims (Laudine, Quai 207 et Les Bulles) pouvant accueillir près de 600 étudiants chaque année.

Plus d'information sur : www.mgellogement.fr/residences-etudiantes/index-REIMS.php

LES CHAMBRES ET LES APPARTEMENTS PRIVÉS

- Si vous n'obtenez pas de logement étudiant auprès du CROUS, ni de place en foyer ou en résidence universitaire, vous pouvez vous tourner vers le secteur privé, un particulier ou une agence immobilière, pour trouver une chambre ou un appartement. Il sera plus adapté pour vous de louer un logement chez un bailleur privé en contactant directement les propriétaires par le biais d'Internet, de journaux gratuits ou d'une agence immobilière. Il existe plusieurs sites Internet sur lesquels sont regroupés des annonces de locations d'appartements ou de studios appartenant à des propriétaires privés ainsi que des offres de colocation (location à plusieurs dans un appartement). C'est un moyen très courant en France pour trouver un logement pérenne.

Vous pouvez vous rendre par exemple sur le site:

 <https://www.foyer-remois.fr/>

- La plupart des propriétaires de logements privés préfèrent généralement rencontrer les futurs locataires, c'est pourquoi il est préférable de prévoir des visites une fois en France. Vous pouvez les contacter par e-mail ou par téléphone pour convenir d'un rendez-vous et visiter l'appartement ou le studio choisi.

- La **colocation** peut être une bonne option et souvent choisie par les étudiants internationaux. Vous partagerez le logement avec d'autres étudiants, locaux ou internationaux. Les avantages sont les suivants : développer vos capacités d'adaptation, louer plus grand et partager les



LE LOGEMENT ÉTUDIANT CHEZ L'HABITANT

- Une solution idéale pour pratiquer votre français, le logement étudiant en famille d'accueil est une solution d'hébergement pratique et économique. Dans la plupart des cas, il s'agit souvent d'une chambre privée au sein d'une maison ou d'un appartement.
- Certaines familles d'accueil proposent un logement étudiant contre services. Le loyer est modeste, voire gratuit. Pour en bénéficier, vous devez vous acquitter d'un certain nombre de tâches (travaux domestiques, garde d'enfants, etc.).
- Organisé par des associations, le logement étudiant intergénérationnel permet de louer une chambre chez une personne âgée pour un loyer modique. En contrepartie, vous devez tenir compagnie à votre hôte quelques heures par semaine.

ARRIVER À REIMS SANS LOGEMENT

- En cas de besoin, pour les premiers jours de votre arrivée, le centre International de séjour à Reims peut s'avérer comme une alternative bon marché.

📶 www.cis-reims.com

ATLAS DU LOGEMENT

Le Grand Reims et Ardenne Métropole proposent un Atlas du logement qui recense de manière exhaustive toutes les possibilités de logement dans les différentes villes universitaires:

📶 https://www.univ-reims.fr/media-files/33414/atlaslogementetudiant2021_vs.pdf





> AIDES AU LOGEMENT

Les dépenses liées à l'hébergement représentent souvent la part la plus importante d'un budget.

Pour assurer à tous et à toutes un accès au logement, la France a mis en place un système d'aides au logement. Ces aides sont gérées par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF).

📶 www.caf.fr

En fonction du type de logement que vous louez, de vos revenus et de la composition de votre foyer, vous pouvez solliciter la CAF afin de bénéficier d'une des trois aides au logement proposées dans le cadre de ce dispositif.

1 / L'AIDE PERSONNALISÉE AU LOGEMENT (APL)

L'Aide Personnalisée au Logement (APL) s'adresse aux personnes qui louent un logement « conventionné » ; c'est-à-dire que le propriétaire de votre logement doit avoir signé une convention avec l'Etat fixant notamment l'évolution du loyer, les normes de confort,... Il peut s'agir d'un appartement ou d'un studio meublé ou non. Pour savoir si votre logement est conventionné, adressez-vous à votre propriétaire.

2 / L'ALLOCATION DE LOGEMENT À CARACTÈRE FAMILIAL (ALF)

L'Allocation de Logement à caractère Familial (ALF) concerne les personnes qui n'entrent pas dans le champ d'application de l'APL et qui :

- ont des enfants (nés ou à naître) ou une ou plusieurs autres personnes à charge
- ou sont mariés depuis moins de 5 ans (le mariage doit avoir eu lieu avant les 40 ans de chacun des conjoints)

3 / L'ALLOCATION DE LOGEMENT SOCIAL (ALS)

L'Allocation de Logement Social (ALS) concerne les personnes qui n'entrent pas dans le champ d'application de l'APL et de l'ALF. Elle est la plus généralement attribuée aux étudiants. Elle peut être versée pour une chambre en foyer ou en résidence universitaire, un studio, un appartement, une maison.

↳ *Les allocations logement sont versées sous conditions de revenus et en fonction de la composition de votre foyer. Dans tous les cas, votre résidence principale doit être située en France.*

Vous pouvez faire une simulation du montant de votre Aide au Logement sur le site de la CAF :

📶 <https://wwwd.caf.fr/wps/portal/caffr/aidesetservices/lesservicesenligne/estimervosdroits/lelogement>

La demande d'allocation logement doit être formulée auprès de la CAF par le biais du formulaire en ligne :

📶 www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1292



> LOGEMENT – INFORMATIONS PRATIQUES

LA RESPONSABILITÉ CIVILE

En France, toute personne qui cause un dommage, que ce soit par imprudence ou par infraction, a l'obligation de dédommager la victime. Votre responsabilité civile peut aussi être mise en cause pour des dommages causés par les personnes, animaux et objets dont vous avez la charge. Pour que le dédommagement des victimes ne soit pas directement à votre charge, il faut que vous ayez préalablement contracté une "garantie responsabilité civile" auprès d'un assureur ou d'une mutuelle. Il est important de noter que certaines assurances (notamment assurance habitation) incluent déjà des garanties de responsabilité civile. Si vous n'êtes pas déjà couvert, vous devez souscrire un contrat d'assurance responsabilité civile auprès d'une compagnie d'assurance privée.

ASSURANCE HABITATION

En fonction du type de logement que vous avez choisi, une assurance multirisques habitation vous sera demandée. Elle est obligatoire et vous permet de vous garantir contre différents risques qui pourraient survenir dans votre logement (incendie, dégâts des eaux...). Elle peut être souscrite auprès d'une mutuelle, d'une banque ou d'un assureur privé et doit être remise au propriétaire dès l'entrée dans le logement.

PRÉAVIS

N'oubliez pas de respecter les délais de préavis pour quitter votre appartement ! Si vous êtes logés dans une résidence universitaire Crous : vous donnez le préavis un mois avant votre date de départ.

GARANT

Également appelé « Caution d'un tiers », le garant est une personne physique ou morale qui se porte caution et s'engage à régler le loyer à la place du locataire si ce dernier ne le paye pas. Habituellement, les propriétaires demandent que le garant soit résident de l'Union européenne et justifie de revenus mensuels au minimum trois fois égaux au montant du loyer. Cette demande peut être négociée avec le propriétaire si vous disposez d'un salaire mensuel net supérieur à trois fois le montant du loyer sans charge. Si vous n'avez pas de garant et que vous avez moins de 30 ans, vous pouvez peut-être bénéficier de la garantie VISALE.

VISALE

La Caution locative Visale est une caution accordée par Action Logement au locataire qui prend en charge le paiement du loyer et des charges locatives de la résidence principale, en cas de défaillance de paiement.

🌐 www.visale.fr





ETAT DES LIEUX

Vous devez également faire l'état des lieux de sortie pour vérifier, en présence du propriétaire, l'existence ou non de dégâts dans l'appartement. S'il y a des dégâts, le propriétaire utilisera la caution pour rembourser les frais de réparations ; si aucun dégât n'est signalé, la caution vous sera restituée. Ce document est signé par le propriétaire et le locataire et décrit l'état de l'appartement pièce par pièce au moment de l'emmenagement (état des lieux d'entrée).

 Il faut absolument relever les éventuels problèmes constatés (état des sols, du plafond, boîte aux lettres, chauffage, robinet, équipements divers...). Si un défaut est constaté après l'état des lieux, signalez le au bailleur par lettre recommandée avec accusé de réception dans les quelques jours qui suivent l'entrée dans le logement (dans un délai de 21 jours). L'état des lieux de sortie permet de vérifier, en présence du propriétaire et du locataire, l'existence ou non de dégâts causés dans l'appartement. En cas de dégâts, le propriétaire utilise la caution versée pour rembourser le montant des réparations ; si aucun dégât n'est signalé, la caution est restituée au locataire.

LE DÉPÔT DE GARANTIE

Souvent équivalent au montant d'un mois de loyer sans charge, le dépôt de garantie est versé par le locataire au propriétaire afin de garantir la bonne exécution du contrat de location ; à savoir le paiement régulier des loyers et le bon entretien du bien loué. Dans les deux mois suivant la fin de votre location, le propriétaire vous rendra cette somme après avoir vérifié que le logement n'a pas été endommagé. Les éventuels dommages seront constatés conjointement par le locataire et le propriétaire lors de l'état des lieux de sortie en comparaison avec l'état des lieux d'entrée dans le logement. Il est donc très important de mener ces états des lieux avec la plus grande rigueur.

TAXE D'HABITATION

Si vous êtes installés dans un logement privé ou dans un HLM Crous, vous devrez payer une taxe d'habitation. Elle doit être réglée l'année qui suit la location du logement occupé au 1^{er} janvier. Vous êtes redevable de cette taxe même après votre départ de France. Elle se calcule en fonction du montant du loyer, les infrastructures et commerces autour, du nombre d'occupants, etc. Le montant de la taxe d'habitation correspond en règle générale à environ un mois de loyer.

Plus d'infos sur :

 www.service-public.fr/particuliers/vosdroits



SANTÉ ET COUVERTURE SOCIALE

> QU'EST-CE QUE LA SÉCURITÉ SOCIALE?

En France, la sécurité sociale est l'institution qui rembourse une partie des dépenses de santé. L'organisme qui gère notre département est la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).

Pour plus d'informations :

📶 www.ameli.fr/marne/assure/droits-demarches/etudes-emploi-retraite/etudiant/vous-venez-etudier-en-france

POUR LES ÉTUDIANTS EUROPÉENS

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne ou de l'Espace Economique Européen, vous pouvez bénéficier de la **Carte européenne d'assurance maladie (CEAM)**. Cette carte vous permettra de bénéficier des soins de santé publics en France (un médecin, une pharmacie, un hôpital ou un dispensaire). Si ces soins de santé sont payants, vous serez remboursés immédiatement ou après votre retour dans votre pays d'origine.

Vous devez en faire la demande auprès de votre organisme d'assurance maladie avant votre départ. La Carte Européenne d'Assurance Maladie est gratuite et valable une année civile (voire plus selon votre pays d'origine).

Comme la Sécurité Sociale ne couvre pas la totalité des frais engagés (elle assure au maximum 70% de la couverture de vos frais médicaux), il est conseillé d'adhérer à une mutuelle étudiante (assurance complémentaire). Et n'oubliez pas de choisir un médecin généraliste (médecin de référence de votre choix) et de le déclarer à votre Sécurité Sociale !

REGARDER LE TUTORIEL
**SÉCURITÉ
SOCIALE**
par
Campus France



POUR LES ÉTUDIANTS EXTRA-COMMUNAUTAIRES

Dès que vous êtes inscrits à l'URCA, vous devez vous affilier à la Sécurité sociale. Cette affiliation est gratuite et obligatoire, elle vous permettra de bénéficier du remboursement de vos dépenses de santé.



Pour vous affilier à la sécurité sociale étudiante, rendez-vous sur le site d'Améli et inscrivez-vous.

Une fois cette étape passée conservez le numéro de sécurité sociale provisoire qui vous sera attribué automatiquement par le site et téléchargez votre attestation provisoire d'affiliation à la Sécurité sociale.

Vous pourrez déposer les pièces justificatives manquantes dans l'espace personnel.

Une fois l'inscription validée par votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), vous pourrez télécharger l'attestation définitive d'affiliation à la Sécurité sociale (attestation de droits).

Si vous n'avez pas pu vous inscrire en ligne, appelez le 36 46 (service 0,06 €/min + prix appel). Si besoin, un téléconseiller vous répondra en anglais

> LA MUTUELLE

Une mutuelle ou complémentaire de santé couvrira totalement ou partiellement la différence entre le tarif du médecin et le remboursement de la Sécurité sociale. Des offres spéciales existent pour les étudiants pour environ 120 € par an. Vous pouvez souscrire une complémentaire de santé auprès des organismes de mutualité étudiante ou dans certaines banques qui proposent souvent des mutuelles.

Les organismes de mutualité étudiante :



MGEL: www.mgel.fr



LMDE: www.lmde.fr

> CARTE VITALE

Les étudiants non européens inscrits auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) font une demande de « carte vitale ». Vous devez la présenter aux professionnels de santé à chaque visite. Elle vous permettra de bénéficier de remboursements simples et rapides.

Si vous n'avez pas encore reçu la carte vitale, vous devez amener une attestation provisoire chez le médecin. Pour pouvoir se faire rembourser à la suite d'un examen médical ou d'un achat à la pharmacie. Il vous faudra d'abord payer la consultation et envoyer ensuite la feuille de soins à votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) et à votre mutuelle.



CONSULTATIONS MÉDICALES

En France, vous pouvez contacter le médecin généraliste de votre choix. Vous pouvez consulter librement ophtalmologistes et gynécologues, mais pour les autres spécialités, vous devez être adressé.e par un médecin généraliste.

 www.pagesjaunes.fr

 *En prenant rendez-vous, pensez à demander si le médecin est conventionné ou non à un régime de Sécurité Sociale. En effet, si le médecin est conventionné en secteur 1, vous serez remboursé intégralement par sécurité sociale et mutuelle. Si le médecin est conventionné en secteur 2, il pratique des dépassements d'honoraires qui restent à votre charge après le remboursement. (demandez combien en prenant le RDV).*

Vous trouverez ci-dessous les tarifs pratiqués par les médecins :

- Les médecins conventionnés demandent 25 € pour la consultation, la Sécurité Sociale rembourse 70% (15 €). Votre mutuelle rembourse le reste. 1€ est toutefois à la charge du patient.
- La consultation chez les médecins conventionnés avec dépassement d'honoraires coûte plus de 25 €, la Sécurité Sociale rembourse toujours 70% (15 €), le reste est remboursé selon les conditions de votre mutuelle et 1€ reste à la charge du patient.
- Une visite auprès des médecins non conventionnés n'est pas remboursée.

Les tarifs sont plus élevés pendant le weekend, les jours fériés, la nuit et pour les visites à domicile.

POUR LES ÉTUDIANTS EUROPÉENS AVEC LA CARTE EUROPÉENNE D'ASSURANCE MALADIE

Si vous devez vous rendre chez le médecin, vous devez vous munir de votre carte européenne d'assurance maladie. Sur place, vous payez la consultation mais vous pourrez vous faire rembourser dans votre pays d'origine grâce à ce document. Vous devez remettre l'ordonnance complétée à votre sécurité sociale. Il en va de même pour tous médicaments achetés.

 *N'oubliez donc pas de bien conserver les justificatifs !*

Si vous souhaitez vous faire rembourser en France avant votre retour, vous devrez vous rendre au centre de sécurité sociale avec la feuille de maladie, les factures de la pharmacie et votre carte européenne. Vous serez ensuite remboursés sur base du remboursement de la sécurité sociale en vigueur dans votre pays.

PHARMACIE

Il y a toujours une pharmacie ouverte le dimanche. Pour connaître l'adresse de la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, composez le 3237.



> SERVICE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ÉTUDIANTE (SSE)

Ouvert à tous les étudiants de l'URCA, le Service universitaire de Santé Étudiante est composé d'infirmières, assistantes sociales, médecins, psychologues, diététiciennes, gynécologue, sage-femme et d'une secrétaire.

Le SSE est réparti sur un site fixe à Troyes (Maison des Etudiants) et deux sites fixes à Reims (campus Croix-Rouge, campus Moulin de la Housse) et assure certaines activités à Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne, ainsi qu'à l'IUT de Troyes.

Le SSE remplit différentes missions :

- Bilan de santé de prévention obligatoire des étudiants : particulièrement important, il permet un tour d'horizon des points essentiels lors d'un entretien de 30 à 40 minutes. Acuité visuelle, poids, taille, tension artérielle, test urinaire, équilibre alimentaire, sommeil, habitudes de vie, santé sexuelle, équilibre psychologique...>>N'oubliez pas d'amener votre CARNET DE SANTE.

- Accompagnement des étudiants en situation de handicap, en collaboration avec la Mission Handicap - délivrance d'un avis médical dans le cadre d'une demande d'aménagement des conditions d'examen . (attention des bilans récents vous seront demandés en cas de troubles des apprentissages)

- Service social dédié aux étudiants

- Vaccinations

- Consultations spécialisées : diététique-nutrition, gynécologie, psychologie

- Ateliers de gestion du stress

- Sophrologie

- Organisation ou participation à des actions de promotion de la santé (Dépistage des IST, animations nutritionnelles, Mois sans tabac, promotion du don du sang etc...)

- Soins paramédicaux courants, conseil en santé, écoute immédiate dans les situations de détresse psychologique.

>> Le SSE garantit des services 100 % GRATUITS, et 100% CONFIDENTIELS.

Les SSE est un service de médecine préventive : ordonnances pour problèmes médicaux courants et certificats relèvent du médecin généraliste de l'étudiant, et ne pourront pas être délivrés.

• COORDONNÉES DU SSE CAMPUS CROIX-ROUGE

Rue Bergson, Bâtiment 2 / 03 26 91 38 80

• COORDONNÉES DU SSE CAMPUS MOULIN DE LA HOUSSE

Bâtiment 8 / 03 26 91 83 20



COMPTE EN BANQUE

Il est conseillé d'ouvrir un compte bancaire dès votre arrivée si vous souhaitez percevoir les aides au logement et les remboursements maladie. Vous pouvez demander à la banque de votre pays d'origine si elle a des partenaires en France. Il vous sera ainsi plus facile d'ouvrir un compte en France et les opérations seront facilitées car les virements entre les banques associées étrangères sont souvent moins chers.

 *Il est recommandé de comparer les différents services offerts par les banques. Certaines proposent des offres préférentielles (carte bancaire gratuite ou à moitié prix, points de fidélité, remboursement de l'abonnement du transport, etc...) aux étudiants ou aux jeunes de moins de 25 ans.*

Après l'ouverture de votre compte, vous disposerez d'un chéquier et d'une carte bancaire. Les chèquiers sont le plus souvent gratuits, contrairement à la carte bancaire qui coûte de 30 à 40 € par an (en général la carte bancaire est gratuite pour les étudiants).

Le virement entre les différentes banques françaises est payant sauf les virements en ligne : les frais sont compris entre 0,60 € et 4 €. Une alternative pourrait être le paiement en chèques, une modalité très répandue en France pour payer les achats, le loyer ou les factures.

Si vous dépensez plus que vous n'avez sur votre compte, vous devrez payer des frais de découvert, appelés "agios", qui sont généralement très élevés.

Le retrait d'argent auprès d'automates des autres banques n'est pas gratuit à partir d'un certain de nombre retrait.



TRANSPORTS

> À REIMS

A Reims, le transport urbain est géré par le réseau GRAND REIMS MOBILITES.

GRAND REIMS MOBILITES

28 A boulevard Joffre, 51100 Reims (sur le parvis de la Gare de Reims)

Horaire : du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h30

et le samedi de 10h à 17h

☎ 03 26 77 78 79

(lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 (17h le vendredi)

✉ contact@grandreims-mobilites.fr

🌐 <https://www.grandreims-mobilites.fr/fr/>

Les bus et les trams circulent en général 7 jours sur 7 (voir les horaires sur le site).

Tous les tickets peuvent être achetés et rechargés à la Boutique Grand Reims Mobilités, aux distributeurs des stations Tram et chez les commerçants-revendeurs.

Le ticket unique et le carnet de 10 tickets peuvent également être achetés dans les bus. Tous les abonnements peuvent être achetés et rechargés à la Boutique Grand Reims Mobilités. L'abonnement est disponible sur une carte Grand R, sur une carte étudiant Université Reims Champagne Ardenne ou sur l'application KIF&GO. Il permet de voyager de manière illimitée pendant 30 jours, si vous choisissez l'abonnement mensuel, ou un an, si vous choisissez l'abonnement annuel, à compter de la 1^{ère} validation sur l'ensemble du réseau Grand Reims Mobilités (bus, tramway, TAD).

Un ticket (bus-tram) est valable pendant une heure à compter de la 1^{ère} validation. Les correspondances sont illimitées, et les allers-retours autorisés sur la même ligne. La validation est obligatoire à chaque montée dans le bus et les trams, y compris en correspondance.

> TRANSPORT PUBLIC À TROYES ET À CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

À Troyes, le TCAT (Transport en Commun de l'Agglomération Troyenne) dessert la ville et les communes autour de Troyes ;

A Charleville-Mézières c'est le TAC (Transports de l'Agglomération de Charleville-Mézières).

Vous trouverez tous les tarifs et les itinéraires sur les sites Internet :

🌐 www.tcat.fr

🌐 www.bustac.fr



> COVOITURAGE

Le covoiturage est l'utilisation conjointe et préméditée (à la différence de l'auto-stop) d'un véhicule par un conducteur non professionnel et un ou des passagers, dans le but d'effectuer un trajet commun. Cette pratique permet aux passagers, par exemple, d'économiser des dépenses de carburant ou de partager le voyage avec d'autres personnes ou d'éviter de perdre du temps s'ils n'avaient pu disposer d'un moyen de transport.

Sur les sites suivants vous pouvez chercher des trajets ou proposer un trajet que vous allez faire avec votre véhicule (liste non exhaustive) :

📶 www.blablacar.fr / www.roulezmalin.com / www.idvroom.com
www.laroueverte.com / www.mobicoop.fr / etc.

> TRANSPORT EN TRAIN

👁️ *Lorsque vous prenez le train, n'oubliez pas de composer (valider) votre billet à l'une des bornes jaunes avant de vous rendre sur le quai de la gare.*

Le calendrier des voyageurs, disponible dans les gares et boutiques SNCF, établit une différence entre les périodes « bleues » et « blanches ». Les tarifs varient selon ces périodes. Les jeunes de moins de 26 ans ont droit à une réduction de 25% sur les trains express régionaux (TER) dans les périodes « bleues ».



> CARTE JEUNES SNCF

Les moins de 28 ans peuvent bénéficier des réductions avec la carte 12-27 (même pour les voyages à l'étranger).

La carte coûte 49€, vous pouvez l'acheter sur Internet, au guichet de la gare ou à la boutique SNCF. Avec cette carte vous avez droit à une réduction de 30% dans les périodes sur toute l'année et 25% vers l'international.

📶 www.sncf-connect.com/app/catalogue/description/carte-avantage-jeune



> TRANSPORT EN BUS

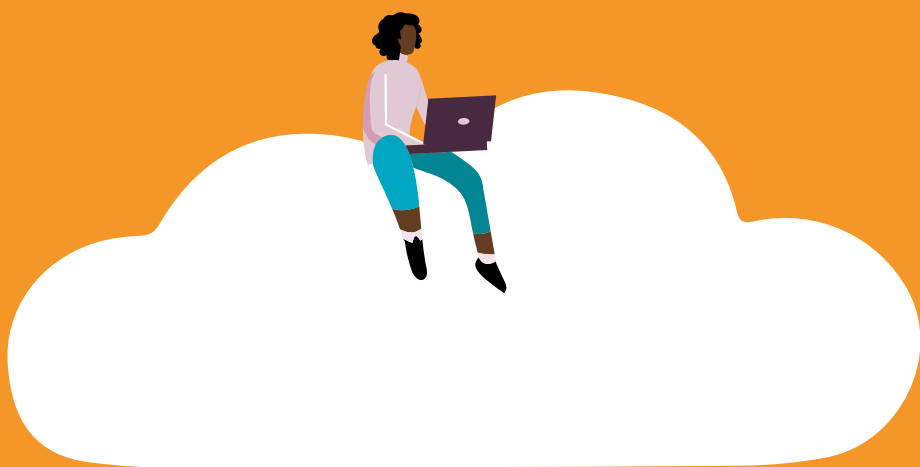
La Société des Transports Départementaux de la Marne (STDM) organise des transports dans la région. Les départs sont réguliers entre les grandes villes en Champagne-Ardenne. Vous pouvez consulter les horaires et les tarifs sur le site :

📶 www.stdmarnes.fr

Reims est bien reliée aux nombreux pays européens. Vous pouvez acheter le ticket en ligne sur les sites :

📶 www.eurolines.fr / www.ouibus.fr / www.flixbus.fr





V. LES SERVICES DE LA VIE UNIVERSITAIRE

.....

LES SERVICES DE LA VIE UNIVERSITAIRE

OUTILS NUMÉRIQUES

> BUREAU VIRTUEL

Le Bureau Virtuel est l'environnement numérique de travail personnalisé des étudiants et des personnels de l'URCA.

Il donne accès à un ensemble d'informations :

- Dossier scolarité (étudiants) ou administratif (personnels)
- Agenda / emploi du temps
- Actualités (personnalisées)
- Notes
- Calendrier des examens
- Cours en ligne
- Portail de la bibliothèque
- Messagerie
- Annuaire

Pour accéder directement au bureau virtuel :

 ebureau.univ-reims.fr



> WIFI

Le Wifi de l'Université de Reims Champagne-Ardenne couvre la totalité des campus champardennais. 2 réseaux sont disponibles : Eduspot et Eduroam.



Ce réseau Wifi est ouvert aux personnels et aux étudiants des établissements d'enseignement supérieur ainsi qu'aux invités des personnels de l'URCA.

Pour accéder au portail, il suffit de vous connecter sur une borne du type eduSpot, lancer votre navigateur et vous laisser guider en toute simplicité.



Le service Eduroam vise à offrir un accès sans-fil sécurisé à l'Internet aux personnels et aux étudiants des établissements d'enseignement supérieur et de recherche au niveau international lors de leurs déplacements.

> CARTE MULTI-SERVICES

L'URCA fait partie des quelques universités de France à proposer à ses étudiants une carte personnalisée, numérique donnant accès à divers services tels que :

- les transports publics,
- la restauration universitaire du CROUS,
- divers services liés à la vie de l'Université,
- l'emprunt de livres ou autres supports des bibliothèques universitaires,
- l'inscription aux activités sportives (SUAPS) avec plus de 60 activités proposées,
- à partir de la rentrée, à des impressions et à photocopies à la BU.

Cette carte est le véritable passeport numérique des étudiants et des personnels.

La monétique sans contact IZLY déployée par le CROUS permet à la carte multiservices de gérer également l'accès aux services de l'URCA, de régler les prestations de transports gérées par Transdev Reims.

Pour l'activité de l'URCA, la carte multiservices est valable pendant toute la durée des études. Personnelle et gratuite, elle est délivrée par le service de scolarité. Elle est obligatoire pour passer les examens à l'université de Reims Champagne-Ardenne.

En plus d'attester de son inscription à l'URCA, la carte multiservices





permet de bénéficier de diverses réductions liées au statut d'étudiant : réductions dans les piscines et les salles de spectacle, gratuité dans certains musées...

Pour les services du CROUS, la carte multiservices est un compte en ligne qui permet de payer les repas pendant 3 ans. Le rechargement peut se faire sur Internet, grâce à l'application pour smartphone IZLY disponible sur iPhone, Android et WindowsPhone ou encore contre espèces aux guichets de rechargements IZLY en Restos'U. Ce service gratuit aura un véritable impact. En effet, sa simplicité, sa rapidité et sa sécurité devraient faciliter la vie des usagers des 5 Resto'U et des 7 cafeterias dispersés à Reims. Précisons que chaque année, 500 000 repas sont servis dans ces établissements.

Pour l'accès au réseau GRAND REIMS MOBILITES, la carte multiservices peut - dès sa délivrance - être chargée de tickets de transport sur un distributeur de titres (DAT), sur une station de tramway, chez un dépositaire ou encore, à la Boutique GRAND REIMS MOBILITE. Dans cette Boutique, vous pourrez également charger un abonnement annuel ou un abonnement de 30 jours.

> CARTE ÉTUDIANTE

Vous aurez un mot de passe pour accéder au réseau Wifi de l'Université et une adresse mail de l'URCA. Comme la communication d'informations importantes se fait par e-mail, il est fortement conseillé de consulter régulièrement votre boîte de l'URCA. Votre carte d'étudiant vous permettra de bénéficier de nombreux services universitaires (restaurant universitaire, activités sportives et culturelles, bibliothèque universitaire, etc.) et d'obtenir également des réductions (spectacle, cinéma, transport, ...).



RESTAURANTS UNIVERSITAIRES (RU)

Le CROUS vous offre la possibilité de manger dans les cafétérias et les restaurants sur les campus ou à proximité des lieux d'études et de vie étudiante. Pour 3.30€, vous aurez un repas complet avec un très large choix de formules qui prévoient une entrée, un plat chaud, un pain, un fromage ou un yaourt nature, et un dessert au choix. Vous avez également le choix entre la formule repas complet, la formule pizza ou pâtes fraîches et la formule « sandwich + boisson + dessert », et des repas végétariens le lundi. Plus ou moins tous les restos proposent, à toute heure du jour, des pâtisseries, des confiseries, des glaces, des petits déjeuners, de la restauration rapide, de la sandwicherie, de la viennoiserie, de la brasserie, des paninis, de la distribution automatique.

Nouveauté : depuis 2020-2021, repas à 1€ pour les étudiants boursiers.



Pour améliorer le quotidien et dans le but de séduire vos papilles, les restaurants universitaires proposeront dès la rentrée universitaire de septembre des menus à thème chaque mois. Vous trouverez les menus du RU Jean-Charles Prost (Campus Croix-Rouge), du RU Moulin de la Housse et du RU Campus Santé sur le site de CROUS :

📶 www.crous-reims.fr/restauration

Vous pouvez payer avec la carte monétique étudiant « carte izly » :

📶 [www.crous-reims.fr/restauration/izly-paiement-sans-contact/
comment-activer-mon-compte-izly/](http://www.crous-reims.fr/restauration/izly-paiement-sans-contact/comment-activer-mon-compte-izly/)

👁️ *Pendant les vacances, les horaires d'ouverture peuvent être modifiés.*

Voir où se situent les différents sites de restauration :

📶 www.crous-reims.fr/restauration/site-de-restauration/

LA MAISON DES LANGUES

La Maison des Langues est une structure qui fédère le CEREL (Centre de Ressources et Espaces Langue) et le CIEF (Centre International d'Études Françaises) et a pour vocation de développer et de favoriser l'apprentissage des langues à l'URCA.

- Le CIEF a pour mission principale la préparation linguistique et culturelle des étudiants non-francophones pour leur intégration dans les cursus pédagogiques dispensés par les diverses composantes (facultés, instituts, école) de l'Université. Il accueille et forme également les étudiants en mobilité internationale ainsi que tous les personnels qui souhaitent une formation en français. Il est situé sur le campus Moulin de la Housse (faculté des Sciences) - Bâtiment 5ter (accéder au site du CIEF)

📡 <https://www.univ-reims.fr/cief/accueil/bienvenue-au-cief,24102,39642.html>

👁 *Les étudiants des programmes d'échanges passent un test d'évaluation des connaissances pendant la semaine d'intégration fin août et peuvent profiter des cours de français au CIEF offerts gratuitement du lundi au jeudi, de 17h à 19h.*

✉ maisondeslangues@univ-reims.fr

- Le CEREL quant à lui, accueille les étudiants et les personnels qui souhaitent améliorer leur niveau en langue étrangère. Le CEREL dispose actuellement de deux centres de langue à Reims (campus Croix-Rouge, campus Moulin de la Housse) et d'une petite antenne délocalisée à Chaumont. Un autre centre ouvrira prochainement sur le campus Moulin Leblanc à Charleville-Mézières. D'autres centres sont en projet sur le pôle Santé et sur les sites délocalisés.



BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE (BU)

La Bibliothèque universitaire a vocation de mettre en oeuvre la politique documentaire de l'Université en lien étroit avec les besoins de l'enseignement et de la recherche. La BU est chargée de porter un projet de développement autour de trois axes :

- amélioration des conditions d'accueil et de recherche avec la réorganisation des services et des collections dans le cadre de deux projets de construction,
- amélioration des services aux usagers, avec la mise en place d'une politique de formation en méthodologie documentaire et le développement des collections en faveur des étudiants du cycle L,
- mise en place d'une politique documentaire adaptée à la modernisation de la recherche avec notamment la mise en oeuvre du système d'information documentaire.

MISSIONS

- acquérir, traiter et communiquer la documentation scientifique.
- former les usagers à la méthodologie de la recherche documentaire.
- participer à la production, à la diffusion et à la valorisation de l'information scientifique et technique, ainsi qu'à l'animation culturelle, scientifique et technique.

Plus d'informations sur :

 www.univ-reims.fr/bu



VIE ÉTUDIANTE

Le Bureau de la Vie Étudiante a pour but de favoriser et mettre en valeur l'engagement étudiant et de veiller au développement de la vie étudiante sur l'ensemble des sites de l'URCA.

Le SAE-Bureau de la Vie Etudiante accompagne les associations étudiantes. Il conseille les étudiants qui souhaitent créer une association, assure un suivi régulier des associations et de leurs activités : construction et financement de projets, vie de l'association, attribution de locaux... Enfin, il assure la formation des responsables d'associations et organise des rencontres régulières afin de créer du lien.

Le BVE assure également la gestion administrative du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE). A ce titre, il lance les appels à projets, étudie les dossiers en lien avec le vice-président étudiant et accompagne les associations dans la construction de leurs dossiers.

De nombreux événements comme Ta Vie De Campus, Pink Run, Rencontres aux Campus, Green Week... ont été organisés par le BVE afin de favoriser la vie étudiante sur les campus.

Pour finir, le BVE coordonne l'accueil des volontaires en service civique de l'URCA. Il diffuse les offres et gère les candidatures et assure également l'organisation des formations en lien avec le service formation et concours de l'université.

✉ bve@univ-reims.fr

📷 [@bveurca](https://www.instagram.com/bveurca)

📘 [@BVEURCA](https://www.facebook.com/BVEURCA)

CULTURE

LE SERVICE UNIVERSITAIRE D'ACTION CULTURELLE (SUAC)

est un autre service de l'URCA chargé des animations culturelles et proposant une programmation annuelle artistique et culturelle en théâtre, musique, philosophie, poésie.

✉ suac@univ-reims.fr

📷 [@suac_culture_reims](https://www.instagram.com/suac_culture_reims)

📘 [@SUACcultureReims](https://www.facebook.com/SUACcultureReims)

CENTRE CULTUREL DU CROUS

Au coeur du campus Croix-Rouge, le centre culturel du CROUS veut satisfaire votre curiosité artistique, vous faire sortir de vos études en vous proposant tout au long de l'année des spectacles et des concerts. Une grande partie des ateliers de pratique artistique proposés par le SUAC ont lieu au centre culturel du CROUS.

✉ centre-culturel@crous-reims.fr



SPORT

- Le SUAPS

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) propose une large gamme d'activités sportives, allant des pratiques traditionnelles aux plus innovantes, en intérieur ou en extérieur, encadrées ou en accès libre, adaptées à tous les niveaux.

LES OFFRES DU SUAPS

- **PACK SPORT CAMPUS**

> Activités disponibles ici.

> Activités accessibles aux étudiants de l'URCA sur simple présentation de la carte étudiante.

- **PACK SPORT CAMPUS +**

Tennis (pratiques libres), Musculation et Espace Cardio (salle de musculation), Cross Training, Gymnastique, Golf, Baptême de plongée, Equitation débutants, Natation (accès aux piscines de la ville de Reims).

> Pour seulement 29 euros par an !

COORDONNÉES DU SUAPS

Bâtiment 19a sur le Campus Moulin de la Housse

03.26.91.34.17

✉ suaps@univ-reims.fr

📷 [@suapsreimsurca](#)

- L'AS URCA

Il s'agit d'une association sportive étudiante qui propose à tous les étudiants de l'URCA des entraînements avec un encadrement de qualité, ainsi que la possibilité de pratiquer de la compétition au niveau universitaire au travers de différents championnats (académiques, locaux, nationaux, France, ...).

LES OFFRES DE L'AS URCA

Rugby, Judo, Escalade, Basket-ball, Handball, Football, Full-contact, Volley-ball, Cheerleading, Badminton, Futsal,...

POUR VOUS INSCRIRE

👁 <https://application.clickasso.fr/public/ASURCA>

> Cotisation : 30€ ; si vous êtes éligibles aux offres sport Jeun'est : 20€.

> Un certificat de scolarité, un certificat médical de moins de 3 mois seront requis pour l'inscription.

COORDONNÉES DE L'AS URCA

Local situé sur le campus Moulin de la Housse à l'intérieur du Gymnase Universitaire

✉ asso-asurca@univ-reims.fr

📷 [@as_urca](#)



ENTREPRENARIAT

Le CRÉATIV'LABZ, l'incubateur de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, permet d'avoir tous les atouts professionnels afin de passer à l'action et entreprendre : méthodologie, conseils, coaching, bourse projet, locaux, experts, mentors, réseaux, aménagement des cours... Un concentré de services pour accélérer les projets ou valider les idées. Depuis sa création en septembre 2015, le CRÉATIV'LABZ a accueilli plus de 400 étudiants de toutes formations et filières de l'URCA, et accompagné la création de 50 jeunes entreprises. Ici tous les thèmes, entreprises et projets reçoivent une écoute : du projet entrepreneurial culturel à la création de StartUp innovante.

2 lieux d'implantation sur les campus de Reims permettant : mise en relation, mise à disposition d'espaces de travail, espaces de coworking, bureaux, coaching & méthodologie, recherche d'experts, de financement, programme incubation etc.

Plus d'informations sur :

 www.univ-reims.fr/creativ-labz

HANDICAP

La Mission Handicap soutient et aide tous les étudiants en situation de handicap à l'URCA. Elle accueille et accompagne les étudiants tout au long de leur cursus universitaire.

✉ handicap@univ-reims.fr





SERVICE SOCIAL

LE SERVICE UNIVERSITAIRE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE ET PROMOTION DE LA SANTÉ (SUMPPS)

SES MISSIONS :

- Accompagner les étudiants dans leur adaptation à la vie universitaire, dans leurs études et la construction de leur projet professionnel.
- Contribuer à la prévention de l'échec universitaire et de ses conséquences, en participant au suivi des étudiants et à l'éducation à la vie et à la responsabilité, en prenant en compte la dimension sociale de la santé.
- Evaluer toutes les situations des étudiants en difficulté, et y apporter une réponse adaptée. Dans tous les cas, informer et orienter les étudiants vers les services compétents.

Les assistantes sociales du SUMPPS sont joignables par courriel.

Envoyez un e-mail à l'assistante sociale de votre secteur d'études (voir ci-dessous) en veillant à expliquer votre situation et en indiquant vos coordonnées (nom, adresse, e-mail, téléphone).

En fonction de votre situation, l'assistante sociale vous répondra par mail ou par téléphone, et pourra si c'est nécessaire vous proposer un rendez-vous.

Pour rencontrer les assistantes sociales, consultez la liste ci-dessous :

CAMPUS MOULIN DE LA HOUSSE

Concerne les étudiants des cursus UFR Sciences, STAPS, IUT, ESI, CIEF, ESINE, INSPE (matières scientifiques), CNAM avec statut étudiant, CUPGE.

Mme HAUTAVOINE, Assistante sociale

✉ sse.mdh.as@univ-reims.fr

CAMPUS CROIX- ROUGE

Concerne les étudiants des cursus UFR Lettres et Sciences Humaines, Médecine, Pharmacie, Odontologie, INSPE (autres matières)

Mme SZEWCZYK, Assistante sociale

✉ sse.ccr.as@univ-reims.fr

Les étudiants de l'URCA inscrits dans les autres cursus doivent s'adresser au CROUS :

🌐 <https://www.crous-reims.fr/action-sociale/rencontrer-une-assistante-sociale/>





VI. LA VIE DE CAMPUS

.....

LA VIE DE CAMPUS

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

> TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

BUDDY SYSTEM

Programme de parrainage étudiant : Le Buddy System (programme de parrainage) met en relation un étudiant étranger et un étudiant de l'URCA afin de faciliter l'intégration du nouvel arrivant pendant les premières semaines à l'URCA.

📶 Inscription sur : <https://buddysystem.eu/fr/>

BUDDY FAMILY

Dans l'optique de pallier les difficultés d'intégration et d'approfondir l'apprentissage de la culture française des nouveaux étudiants internationaux, l'URCA fait appel à ses personnels enseignants et administratifs afin d'accueillir, le temps d'un déjeuner, d'un diner, d'un moment en famille (goûter, promenade, sortie...), un.e étudiant international.e.

📶 Inscription sur : www.univ-reims.fr/buddyfamily

TANDEM LINGUISTIQUE

Le tandem « linguistique » est une méthode d'apprentissage d'une langue étrangère basée sur un échange entre deux personnes. Ce dispositif vous permettra d'améliorer la connaissance d'une langue étrangère, notamment au niveau de l'expression orale, de vous préparer pour un séjour à l'étranger, de connaître une personne d'une autre culture et d'un autre pays, de développer la compétence et la sensibilité interculturelle.

📶 Inscription sur : www.univ-reims.fr/tandemlinguistique

EURAXESS WELCOME EVENTS

Le centre de services EURAXESS organisera tout au long de l'année des événements d'accueil et d'intégration à destination des enseignants-chercheurs et des doctorants étrangers. Au programme : « Icebreakers games », découverte de la ville de Reims, participation au festival Cultures en fête, ...

📶 Inscription obligatoire sur : www.univ-reims.fr/euraxess



> 1ER SEMESTRE

AOÛT

• LE GUICHET UNIQUE DE RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Du lundi 26 août 2024 au vendredi 27 septembre 2024 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Le Guichet unique de rentrée universitaire (Espace Reims Campus) est le lieu de première prise de contact entre les étudiants internationaux qui préparent un diplôme à l'URCA et tous les services organisés autour de la vie étudiante.

• WELCOME WEEK 2024

Du lundi 26 août au vendredi 30 août 2024



Des journées d'accueil qui sont organisées pour tous les étudiants en programme d'échanges. Des cours de français gratuits ont lieu tous les matins et des activités culturelles sont organisées l'après-midi pour découvrir les campus de l'université, la ville et la région.

SEPTEMBRE

• FOIRE DE CHÂLONS

Du 30 août au 09 septembre 2024

Ce rendez-vous incontournable de la rentrée économique, politique, sociale et commerciale se déroulera du 30 août au 09 septembre 2024

L'université de Reims Champagne-Ardenne et ses partenaires du réseau d'établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche en Champagne-Ardenne seront présents lors de cet événement avec un stand à l'image de leur dynamisme, de leur implication territoriale et de leur volonté de porter ensemble un projet fort pour l'enseignement supérieur et la recherche.

 <https://foiredeschalons.com/>

• JOURNÉES DE RENTRÉE ÉTUDIANTE #TVDC #TAVIEDECAMPUS

Du 23 au 26 septembre 2024

Bienvenue aux étudiants internationaux : Venez rencontrer les différents services de l'université (sport, culture, santé, orientation, etc) ainsi que les associations étudiantes et les partenaires de l'URCA. Une semaine festive et informative pour débiter l'année clés en main. Des animations auront lieu tout au long de la semaine (concerts, expositions, quizzes, tremplin jeunes talents et temps fort destiné à l'accueil des étudiants internationaux !)

 www.univ-reims.fr

OCTOBRE

• SUNNYSIDE FESTIVAL

Du mardi 8 octobre au dimanche 13 octobre 2024

Le Sunnyside Festival se tient chaque année mi octobre. Il propose de nombreux concerts et d'autres animations autour de la culture Great Black Music, à retrouver dans différents lieux de Reims tel que La Cartonnerie, La médiathèque Falala, ou encore le Cellier...

📶 <https://www.reims-tourisme.com/les-grands-evenements-remois/>

• REIMS CHAMPAGNE RUN (VILLE DE REIMS)

Dimanche 13 octobre 2024

Reims Champagne Run propose 3 parcours pour découvrir la ville autrement: le 10 kms sur route, le semi marathon et le marathon.

📶 <https://www.finishers.com/course/reims-champagne-run>

• STUDY ABROAD FAIR - INTERNATIONAL WEEK 2024

(dans le cadre des Erasmus Days)

Du 9 au 11 octobre 2024

La direction des relations extérieures et du développement international (DREDI) se déplacera sur les différents campus de l'URCA afin de sensibiliser les étudiants à la mobilité internationale. Au programme : interventions directes en amphis, témoignages des étudiants internationaux, exposition photo, jeux interculturels, etc.

• TIME TO MOVE – FORUM DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Le CRIJ Grand-Est en collaboration avec l'université de Reims Champagne-Ardenne propose une journée d'information sur les différents dispositifs existants pour partir à l'étranger (études, stages, volontariat, séjour au pair, etc) à l'hôtel de Ville de Reims (ou en distanciel si la situation sanitaire ne le permettrait pas).



• ÉVÉNEMENTS « REIMS CAMPUS » 2024

La Ville de Reims et ses partenaires souhaitent la bienvenue aux étudiants et proposent des soirées d'animations et d'activités gratuites. Au programme : rencontres, échanges, défis sportifs et artistiques... Venez nombreux pour faire le plein de bons plans étudiants

NOVEMBRE

• AMBASSADEURS EUROPEENS (CRIJ Grand-Est)

Une cinquantaine de jeunes européens participant à des programmes d'échanges dans la région partent à la rencontre des lycéens, collégiens et apprentis de Champagne-Ardenne. Au programme : des échanges, des témoignages, des discussions sur l'Europe, la citoyenneté européenne et les programmes de mobilité. Ouvert aux étudiants européens Erasmus +, étudiants internationaux, stagiaires Eurodyssée et Erasmus+, jeunes en Service Volontaire Européen, assistants de langues, jeunes au pair...)

• STAGE DE CRÉATION CINÉMATOGRAPHIQUE

Date à venir

Le SUAC propose aux étudiant.e.s de l'URCA un stage complet gratuit pour l'écriture, le tournage et le montage cinématographique.

DÉCEMBRE

• LE MARCHÉ DE NOËL

Près de 150 chalets situés sur le parvis de Cathédrale de Reims, pour un mois de festivités !

 www.reims.fr/noel



2ÈME SEMESTRE

• SEMAINE D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Date à venir

Les nouveaux étudiants et chercheurs internationaux au 2nd semestre pourront bénéficier d'activités d'intégration dans une atmosphère conviviale et ludique. Au programme : Présentation des services de l'URCA, speed meeting, animations culturelles (avec talents URCA), et rencontres avec les correspondants des programmes d'échanges.

• LE GRAND DÉFI DU CAMPUS DE BACCHUS #10 (SOUS RÉSERVE)

Date à venir

Challenge étudiant de dégustation de vins à l'aveugle. Rendez-vous incontournable des passionnés et des amateurs de vin. Hôtel de ville Reims.

Participation gratuite, sur inscription :

 www.univ-reims.fr/legranddefi

• CULTURES EN FÊTE - International Student's Day

Date à venir

Cette journée multiculturelle met en valeur la richesse des cultures présentes à l'URCA et donne le goût de l'expérience internationale. Venez découvrir de nouveaux horizons et côtoyer les différentes nationalités et cultures présentes à l'URCA ! Au programme : Jeux, gastronomie et arts du monde. Plus de 40 nationalités représentées chaque année

 www.univ-reims.fr/international



ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Près de 80 associations sont recensées à l'URCA, avec des domaines de compétences divers et variés : culture, excursions, sport, solidarité, etc.

👁️ *Dans chaque département universitaire, des associations peuvent vous aider pour les programmes et les notes de cours, etc. Renseignez-vous auprès de votre département pour en savoir plus.*

📡 Lien vers [ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS](#)

Version 2023-2024 : https://www.univ-reims.fr/media-files/53242/annuaireassos_2023.2024_pourdifffusion_rev2.pdf

> LISTE DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

CULTURE

ATHANOR

Place du Préau

10000 TROYES

✉️ athanortroyes@gmail.com

📘 [athanorurca](#)

REIMS ELOQUENCE*

57 bis rue Pierre Taittinger

51100 REIMS

✉️ reimseloquence@gmail.com

📘 [Reims Eloquence](#)

(Existence sous réserve 2023-24)

BUREAU DES ARTS ESIREIMS

Technopôle Henri Farman

Esplanade Roland Garros

51100 REIMS

✉️ bdaesireims@gmail.com

SOCIÉTÉ DES VINS DE L'UNIVERSITÉ DE REIMS (SVUR)*

Campus Moulin de la Housse

📡 <https://svur.org/>

✉️ contact@svur.org

📘 [SVUnivReims](#)

(Existence sous réserve 2023-24)

INTERCULTURES TROYES*

Campus des Comtes de Champagne

Place du Préau

10000 TROYES

✉️ contact@campus3.fr

(Existence sous réserve 2023-24)

SOLIDARITÉ AUX ENFANTS D'AVENIR*

✉️ fastandhappy@gmail.com

(Existence sous réserve 2023-24)





DÉPARTEMENTS, FILIÈRES

ASSOCIATION CORPORATIVE DES ÉTUDIANTS EN CHIRURGIE DENTAIRE DE REIMS

2 rue du Général Koenig

51100 REIMS

✉ acecdrpresidence@gmail.com

f ACECDR

ASSOCIATION DES DOCTORANTS EN DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE REIMS (ADENDUR)

57 Bis rue Pierre Taittinger, Bâtiment 13
51100 REIMS

<https://adendur.com/>

✉ doctorantsdroitreims@gmail.com

f adendur.reims

ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DE RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATION DE L'URCA*

IUT CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

✉ association.rt.chalons@gmail.com

ig [assos.rt.urca](https://www.instagram.com/assos.rt.urca)

(Existence sous réserve 2023-24)

ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE DE REIMS

51 rue Cognacq-Jay

51100 REIMS

✉ aep.r.pharmareims@gmail.com

f Pharmareims.aep.r

ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN MARKETING COMMUNICATION DE REIMS (AEMCR)

✉ asso.emcr@gmail.com

in AEMCR - Master Marketing
Communication

(Existence sous réserve 2023-24)

ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS SAGE- FEMME DE REIMS

Rue du Général Koenig

51100 REIMS

✉ contact.aesfr@gmail.com

f aesfreims

ASSOCIATION DES JURISTES PROCESSUALISTES (AJP)

Campus Croix Rouge

Place du Préau

57 rue Pierre Taittinger

51100 REIM

✉ ajp.association.reims@gmail.com

ASSOCIATION DU MASTER RISQUES ET ENVIRONNEMENT (RE) PARCOURS BIODIVERSITÉ, SANTÉ (BSE)

✉ asso.master.bse@gmail.com

f AssociationMasterBSEreims

ASSOCIATION DU PROGRAMME VIN ET DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE REIMS - REIMS WINE & LAW PROGRAM ASSOCIATION

✉ wineandspiritslawassociation@gmail.com

ASSOCIATION ÉCO'N'HOME

57 bis rue Pierre Taittinger

51100 REIMS

✉ contact.enh@gmail.com

f enhreims

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DU GOÛT ET DU LUXE DE REIMS

✉ master2egg@gmail.com

f aeglreims

ASSOCIATION LOGISTIK REIMS*

57 rue Pierre Taittinger

51100 REIMS

✉ logistik.reims@gmail.com

f [logistik.reims](https://www.facebook.com/logistik.reims)

(Existence sous réserve 2023-24)

ASSOCIATION MASTER DROIT DE REIMS (MDR)

57 Rue Pierre Taittinger

51100 REIMS

✉ associationmdr.urca@gmail.com



ASSOCIATION PROFESSEUR DES ÉCOLES EN FORMATION (PEF)*

INSPE Charleville-Mézières
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

✉ assopef@gmail.com

f assoPEF

(Existence sous réserve 2023-24)

ASSOCIATION PROMOTION OENOLOGIE DE REIMS (APOR)

✉ dnoapor@gmail.com

f APOReims

ASSOCIATION RÉMOISE DES ÉTUDIANTS DU NOTARIAT (AREN)

✉ master2droitnotarialreims@gmail.com

f M2droitnotarialreims

ASSOCIATION RÉMOISE DES ÉTUDIANTS EN STAPS (ARES)

Campus Moulin de la Housse

Bâtiment 25

51100 REIMS

✉ presidency.ares@gmail.com

f STAPSREIMS

ASSOCIATION SCIENTIFIQUE DES ÉTUDIANTS DE REIMS

5 chemin des Rouliers

51100 REIMS

✉ aser.president@gmail.com

f Association.Scientifique.des.Etudiants.
de.Reims

ASSOCIATION SCIENTIFIQUE DES ÉTUDIANTS DE REIMS

5 chemin des Rouliers

51100 REIMS

✉ aser.president@gmail.com

f Association.Scientifique.des.Etudiants.
de.Reims

ATLAS BDE GLT (GESTION LOGISTIQUE ET TRANSPORT)*

IUT de Reims Châlons Charleville

Département GEA

Rue des Crayères

51100 REIMS

✉ atlas.iutreims@gmail.com

f atlas.iutreims

(Existence sous réserve 2023-24)

BIN'HARRY

IUT de Reims

51100 REIMS

✉ bdebinharry@gmail.com

📷 bdebinharry

BUREAU DES ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE SUPÉRIEUR D'INGÉNIEUR DE REIMS

✉ esireimsbde@gmail.com

BUREAU DES ÉTUDIANTS EN MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES ET AUX CALCULS STATISTIQUES ET SCIENTIFIQUES*

5 chemin des Rouliers

51100 REIMS

✉ association.bemacss@gmail.com

(Existence sous-réserve 2023-24)

BUREAU DES ETUDIANTS DU CAMPUS DES COMTES DE CHAMPAGNE (BDE 3C)

Hôtel Dieu-le-comte Place du Préau

60076 10901 Troyes Cedex 9

✉ bde.3c@outlook.fr

BUREAU DES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE TROYES REIMS (BDE UTTR)

Bâtiment 10 Campus Moulin de

la Housse UFR sciences exactes et
naturelles

51687 REIMS

✉ bde.uttr@gmail.com

CERCLELSINE*

✉ cercleisinerreims@gmail.com

(Existence sous-réserve 2024-25)

COMITE DE PARRAINAGE MEDECINE (CPM)*

51 rue Cognacq-Jay
51100 REIMS

✉ cpmdereims@gmail.com

(Existence sous-réserve 2024-25)

COMITE DES INTERNES DE REIMS CHAMPAGNE ARDENNE (CICR)

Internat du CHU Robert Debré Rue
Général Koening
51092 REIMS

✉ contact@internat-reims.fr

CORPORATION DES ETUDIANTS EN MASO-KINESITHERAPIE DE REIMS*

45 Rue Cognacq-Jay
51100 REIMS

✉ 51cemkr@gmail.com

(Existence sous-réserve 2024-25)

CORPORATION DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE DE REIMS

51 rue Cognacq-Jay
51100 REIMS

✉ contact.cemr@gmail.com

 Corporation des Etudiants en Médecine de Reims (C.E.M.R)

CORPORATION REMOISE DES ETUDIANTS INFIRMIERS (CREI)

51 rue Cognacq-Jay
51100 REIMS

✉ crei.infirmiersreims@gmail.com

CORPORATION REMOISE DES ETUDIANTS MANIP'S (CREM')

✉ corpo.manip51@gmail.com

CULTURE INITIATIVE ET DÉVELOPPEMENT PAR LES ÉTUDIANTS EN ADMINISTRATION LOCALE (CIDERAL)*

57 rue Pierre Taittinger
51100 REIMS

✉ laterritoriale2022@gmail.com

(Existence sous-réserve 2023-24)

EDUC&CO

INSPE de Châlons-en-Champagne
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

✉ educandco@outlook.fr

 AssocEduc

GROUPE RÉMOIS DES AMIS DE CLIO (GRAC)

57 bis rue Pierre Taittinger
51100 REIMS

✉ gracbureauHistoire@gmail.com

 clio.grac

HÉLION DES ÉTUDIANTS DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE EN MÉCANIQUE (HELIUM)

IUT de Reims
51100 REIMS

✉ gmp helium@gmail.com

 Hélium - GMP Reims

 helium_gmp

LA TERRITORIALE

57 rue Pierre Taittinger
51100 REIMS

✉ aterritoriale51@gmail.com

L'ASSOCIATION DU MASTER EN INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

57 bis rue Pierre Taittinger
51100 REIMS

✉ asso.ladmis@gmail.com

 ASSO.LADMIS

LE CORPS DES JURISTES CHAMPENOIS (CJC)

57 bis rue Pierre Taittinger
51100 REIMS

✉ bureau.cdr@gmail.com

 teamjuriste

MASTER EN INGÉNIERIE DE REIMS ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS (MIRAGE)*

Campus Moulin de la Housse
51100 REIMS

✉ mirage.reims1@gmail.com

 Mirage - Master en Ingénierie de Reims
Association Générale des Etudiants



OMEGA (DÉPARTEMENT GEII)*

IUT de Troyes
10387 TROYES

✉ omega.bde.troyes@gmail.com

f OMEGA.bde

(Existence sous-réserve 2023-24)

PACK'UP (FILIÈRE EMBALLAGE ET CONDITIONNEMENT)*

IUT de Reims
51100 REIMS

✉ assopackup@gmail.com

📷 promopec

(Existence sous-réserve 2023-24)

PROM'ESS (FILIÈRE ÉCONOMIE SOCIALE)

57 bis rue Pierre Taittinger
51100 REIMS

f asso.promees@gmail.com

📷 promessurca

PSYCHORP

57 bis rue Pierre Taittinger
51100 REIMS

f contact@psychorp.org

📷 AssoPsychorp

PSYCH'URCA, ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DE LA MENTION DE MASTER «PSYCHOLOGIE CLINIQUE»

57 bis rue Pierre Taittinger
51100 REIMS

f psychurca@gmail.com

📷 PsychU

STRATÉGIQ'RH

57 bis rue Pierre Taittinger
51100 REIMS

✉ strategiqrh2022@gmail.com

TECH'N'CO

4 Boulevard Jean Delautre
08000 Charleville-Mézières

✉ asso.technco@gmail.com

THYADES

✉ association-thyades.urca@hotmail.com

TUTORAT SANTÉ DE REIMS (TSR)

Pôle Santé
51100 REIMS

✉ communication@tutorat-sante.fr

f tutoratsantedereims

WINES TROTTERS*

✉ winestrotters@gmail.com

f Associations Wines Trotters et Société des
Vins de l'Université de Reims

WINE WOOD WHEAT & CO*

🐦 WineWoodWheatCo

(Existence sous-réserve 2023-24)

FESTIVE / ANIMATIONS

ASSOCIATION FALUCHARDE ETUDIANTE REMOISE (AFER)

✉ association.fal.rem@gmail.com

CLUB GALA ESIREIM

Esplanade Roland Garros
BP 1029

51686 REIMS cedex

✉ galaesireims@gmail.com

f GalaEsiReims

LES BOULES DE FEU

51 Rue Cognacq-Jay
51100 REIMS

✉ boulesdefeu@gmail.com

f FanfareBoulesdeFeu

SPORTIVE

ASSOCIATION SPORTIVE URCA TROYES*

Place du Préau
10000 TROYES

(Existence sous-réserve 2023-24)

AS URCA

5 Chemin des Rouliers
51100 REIMS

✉ asso-asurca@univ-reims.fr
f associationsportiveURCA

BUREAU DES SPORTS ESIREIMS

Pôle Technologique Henri Farman
3 Esplanade Roland Garros
51100 REIMS

✉ bds.esireims@gmail.com

INTERNATIONALE

ASSOCIATION CONGOLAISE DES ETUDIANT RÉMOIS (ACER)

f etudiantcongolaisdereims@gmail.com
i associationcongolaisedesetudiantsre-
mois

ASSOCIATION CULTURELLE ÉTUDIANTS MAHORAIS DE REIMS (AC-E-MR)

✉ acemr@acem-reims.fr
f ACEMR976

ASSOCIATION REMOISE DES ETUDIANTS SENEGALAIS (ARES)

133 BOULEVARD Pommery
51100 REIMS

✉ ares1960@outlook.fr
f ares.reims / assosenreims

ASSOCIATION MALIENNE DES ETUDIANTS DE REIMS (AMER)*

f amer_malireims@yahoo.fr
amermali12

(Existence sous-réserve 2023-24)

UNION CHAMPENOISE DES ETUDIANTS IVOIRIENS (UCEI)*

UCEI Maison de la vie associative
122 B rue du Barbatre
51100 REIMS

✉ unchampivoir@gmail.com
f IvoiriensChampenois

(Existence sous-réserve 2023-24)

ASSOCIATION DES ETUDIANTS BURKINABES DE REIMS (AEBR)*

✉ fasoreims@gmail.com
f Association des étudiants burkinabés
de Reims

(Existence sous-réserve 2023-24)

UNION RÉMOISE DES ÉTUDIANTS AFRICAINS (UREAF)

57 rue Pierre Taittinger
51100 REIMS

✉ presidentceureaf@gmail.com
f Ureaf

ESN REIMS (Erasmus Student Network)

✉ partenariatsesnreims@gmail.com
f ESNREIMS
i esnreim



AUTRES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

Contacts à demander sur : ✉ communication-internationale@univ-reims.fr

Association des guinéens de Reims / Association des Etudiants Gabonais de Reims / Association des Étudiants Algériens de Reims / EtuTurcs (Association des étudiants turcs) / Association Béninoise des Etudiants de Champagne-Ardenne*

REPRÉSENTATIVE

ANTENNE DES SECOURISTES ETUDIANTS DE LA MARNE

✉ secoursetudiant@protection-civile51.org

 ASEM51

(Existence sous-réserve 2023-24)

ASSOC'IA TEUR (INSTITUT D'ENGAGEMENT DES TERRITOIRES, D'ENVIRONNEMENT ET D'URBANISME DE L'UNIVERSITÉ DE REIMS)

57 bis rue Pierre Taittinger

51096 REIMS CEDEX

✉ associateur@gmail.com

 AssociATEUR

ASSOCIATION POUR LA REALISATION DES PROJETS DES ETUDIANTS EN GESTION DES ENTREPRISE (ARPEGE)*

IUT de Reims-Châlons-Charleville

département GEA

Rue des Crayères

51687 REIMS Cedex

(Existence sous-réserve 2024-25)

ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET ET LA CREATION DES ACTIVITES DES ETUDIANTS (ARCADE)*

3 Rue des crayères, IUT de Reims

Bâtiment D

✉ associationarcadagea@gmail.com

(Existence sous-réserve 2024-25)

ASSOCIATION PSTO

Maison de la vie associative 204-97 122 rue du Barbatre

51100 REIMS

✉ associationarcadagea@gmail.com

ASSOCIATION 9M²*

✉ contact@association-9m2.org

(Existence sous-réserve 2023-24)

ASSOCIATION CPN NATURA'FAC*

5 Chemin des Rouliers

51100 REIMS

✉ clubcpnnaturafac@outlook.fr

 NaturafacReims

(Existence sous-réserve 2023-24)

BUREAU DES ACTIVITÉS HUMAINES ET ENVIRONNEMENTALES (BAHE)*

ESIREims

51100 REIMS

✉ bahe.assos@gmail.com

(Existence sous-réserve 2023-24)

CAFÉTÉRIA SANTÉ

51 rue Cognacq Jay

51100 REIMS

✉ cafetsante51100@gmail.com

(Existence sous-réserve 2023-24)

CLINIQUE JURIDIQUE DE REIMS*

✉ cj.reims@gmail.com

 CJReims

(Existence sous-réserve 2023-24)

CLUB K'FET ESIREIMS

3 esplanade ROLAND GARROS

51100 REIMS

✉ kfet.esireims@gmail.com

(Existence sous-réserve 2023-24)

ECO'N'HOME

57 Bie rue Pierre Taittinger

51100 REIMS

✉ contactenh@gmail.com

ENVIDURABLE*

Campus Moulin de la Housse
51100 REIMS

✉ asso.envidurable@gmail.com

 envidurable

(Existence sous-réserve 2024-25)

ÉTUDIANTS MUSULMANS DE FRANCE (EMF REIMS)*

✉ presidence@reims.emf-asso.com

 emf.reims

(Existence sous-réserve 2024-25)

ESPACE VIE ÉTUDIANT (EVE GÉO)

Campus Croix-Rouge
51100 REIMS

✉ evegeoreims@gmail.com

 EVEreims

FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS TROYENS - CAMPUS 3*

Campus des Comtes de Champagne
6 rue de la Petite Courtine
10000 TROYES

✉ assointer3@gmail.com

 FETCampus3

(Existence sous-réserve 2023-24)

FÉDÉRATION DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES*

57 bis Rue Pierre Taittinger
51100 REIMS

✉ association.flash@gmail.com

(Existence sous-réserve 2023-24)

HEARTS REJOICE*

22 Bis Rue du Barbâtre
Maison de la Vie Associative
51100 REIMS

✉ heartsrejoice@gmail.com

ONG Hearts Rejoice

(Existence sous-réserve 2023-24)

INTERCAMPUS

Campus Moulin de la Housse
51100 REIMS

✉ president@intercampus.fr

 fede.intercampus

 FedelINTERCampus

LES LANGUES BIEN PENDUES

Campus Croix-Rouge
51100 REIMS

✉ leslanguesbienpendues.asso@gmail.com

LYSIAS REIMS

Campus Croix-Rouge
51100 REIMS

✉ lysias.urca@gmail.com

STRUCTURE ASSOCIATIVE DES FORMATIONS INFORMATIQUES ET RÉSEAUX (SAFIR)

Campus Moulin de la Housse
51100 REIMS

 <http://safir.univ-reims.fr/>

 safirurca

UNI CHAMPAGNE-ARDENNE*

Campus Croix-Rouge
51100 REIMS

✉ reims@uni.asso.fr

 unitroyes

(Existence sous-réserve 2024-25)

UNION DES ÉTUDIANT.E.S DE REIMS (UER)*

Campus Croix-Rouge
51100 REIMS

✉ union.des.etudiants.de.reims@gmail.com

 UER Reims - Champagne Ardenne

(Existence sous-réserve 2023-24)

UNION DES JEUNES RURBANISTES CHÂLONNAIS*

IUT de Châlons-en-Champagne
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

 gestionurbainechalons

(Existence sous-réserve 2023-24)

UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS DE FRANCE*

57 bis rue Pierre Taittinger
51100 REIMS

✉ reims.unef@gmail.com

 UNEF Reims

(Existence sous-réserve 2023-24)







VII. LOISIRS

.....

Loisirs

MONUMENTS ET MUSÉES

> REIMS

Sont à visiter la cathédrale et la Basilique Saint Remi bien sûr, mais aussi les musées historiques et artistiques : Musée du Palais du Tau, Musée St-Remi, Musée de la Reddition, Musée des Beaux-Arts, Musée Hôtel le Vergeur, Musée du Fort de la Pompelle, Villa Demoiselle, ancien collège des Jésuites, Planétarium et le Cryptoportique à la Place du Forum, ...

> TROYES

Troyes possède une densité exceptionnelle d'édifices religieux anciens groupés près du centre-ville. Par ailleurs, elle offre un riche panorama muséal, avec le Musée d'art moderne, le Musée de Vauluisant (Musée historique de Troyes et de la Champagne, Musée de la bonneterie) et le Musée Saint-Loup (Musée des Beaux-arts de Troyes).

> CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

La capitale mondiale de la marionnette impressionne avec sa place Ducale d'architecture italienne. Cette place principale de Charleville-Mézières est considérée comme la soeur jumelle de la place des Vosges à Paris. Située dans le quartier de Mézières, le charme de la basilique Notre-Dame d'Espérance, de style gothique flamboyant et Renaissance, est renforcé par ses ruelles alentour. Le Musée de l'Ardenne présente des collections uniques d'archéologie et d'histoire, le Musée de Rimbaud, situé sur l'île du Vieux Moulin de Charleville, évoque le souvenir du grand poète.



BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES MUNICIPALES

> REIMS

Les bibliothèques et médiathèques de la ville de Reims organisent régulièrement des événements : festivals de films, concerts, pièces de théâtre et discussions forum. Vous trouverez les activités proposées sur le site www.bm-reims.fr ou sous forme imprimée dans la brochure mensuelle intitulée « Ouvrez les guillemets » disponible dans les bibliothèques.

Aux bibliothèques et médiathèques vous pouvez consulter les documents et bénéficier des salles de travail et de lecture.

 *Pour les étudiants, l'inscription est gratuite.*

Pour s'inscrire, il faut fournir :

- Une pièce d'identité des personnes à inscrire (carte nationale d'identité ou passeport)
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois

> TROYES

Les bibliothèques et médiathèques proposent régulièrement des événements culturels. Sur le site des médiathèques de Troyes Champagne Métropole, vous trouverez le programme culturel ainsi que les horaires de toutes les médiathèques de Troyes.

 <https://portail.mediatheque.grand-troyes.fr/iguana/www.main.cls>

> CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Le Réseau des Médiathèques Communautaires d'Ardenne Métropole regroupe la Médiathèque Voyelles, la médiathèque Porte Neuve, la médiathèque de Tournes, la médiathèque Georges-Delaw et la bibliothèque de la Ronde Couture.

Pour plus d'informations sur les tarifs, les animations et le catalogue sur le site internet de la Médiathèque consultez :

 mediatheques.ardenne-metropole.fr/



SORTIES : CONCERTS, THÉÂTRES, CINÉMA, PISCINES

> REIMS

Reims vous offre des possibilités multiples au niveau culturel et artistique :

- Les spectacles et concerts de [la Cartonnerie](#)

📡 www.cartonnerie.fr

- Les spectacles de danse, musique et du cirque du [Manège - scène nationale-Reims](#).

📡 www.manegedereims.com

- [La Comédie de Reims](#) offre un programme très varié avec des pièces d'auteurs classiques et contemporains

📡 www.lacomediedereims.fr

- [L'Opéra de Reims](#) propose une programmation lyrique annuelle très riche (opéras, opérettes, comédies musicales, ballets,)

📡 www.operadereims.com/ et [l'Opéraisms](#)

- [Saint-Ex-Culture Numérique-Reims](#) est un espace d'accueil et d'échanges dédié aux pratiques artistiques (amateurs et professionnels).

- [Deux cinémas sont situés à Reims](#)

Le Gaumont Parc Millésime situé à Thillois et le cinéma Opéraisms qui programme des films en version originale (V.O.), des films d'auteur et des festivals comme par exemple « Parada Ciné » ou « Hallo Kino », en collaboration avec le Service Universitaire d'Action Culturelle (SUAC).

- [Festival](#)

Le festival à taille humaine [La Magnifique Society](#), dernier né des festivals français, est porté par La Cartonnerie, scène de musiques actuelles, et co-organisé avec Césaré, centre national de création musicale. Initié en 2017, le festival présente chaque année près de cinquante artistes répartis sur 4 scènes, des espaces d'échanges et de partages entre festivaliers, et entretient des liens étroits avec le Japon.

📡 www.lamagnifiquesociety.com

- [Sorties culturelles](#)

Pour consulter l'agenda des sorties culturelles à Reims :

Le Trésor – la culture à Reims

📡 www.infoculture-reims.fr

- [Piscines](#)

La ville de Reims compte cinq piscines. Profitez de votre temps libre pour aller nager !

📡 <https://www.reims.fr/sports-loisirs/piscines-6134.html>

> TROYES

L'agenda culturel troyen propose des manifestations pour tous les publics :

- Le centre culturel « [La Maison du Boulanger](#) », propose une programmation d'animations culturelles dans les domaines du spectacle vivant, de la musique, des arts plastiques, de l'édition et du livre.
- Les grands concerts et les spectacles de show se déroulent au [Cube Troyes Champagne Expo](#)
- Le [Théâtre de Champagne](#) abrite des spectacles contemporains de tous genres ;
- Le [Théâtre de la Madeleine](#), construit dans un style italien, présente des pièces de théâtre d'auteur et des concerts de musique classique.

📡 www.theatredelamadeleine.com

- Les [Clés de Troyes](#). Par ailleurs la ville de Troyes propose aux nouveaux étudiants un événement incontournable pour apprendre à connaître mieux la ville en septembre chaque année. Au programme : raids urbains, tremplin initiatives étudiantes et musiques étudiantes, tournoi de foot, etc

📡 www.clesdetroyes.com

- Le [Ciné City de Troyes](#), situé non loin du centre-ville, projette des films contemporains. Y sont également organisés des festivals thématiques.

- [Festival](#) : Le Festival « [les nuits de Champagne](#) » se déroule dans les différents espaces culturels de la ville avec près de 25 concerts ;

📡 www.nuitsdechampagne.com

- [Sorties culturelles](#)

Pour consulter l'agenda des sorties culturelles à Troyes

📡 troyeslachampagne.com/sortez/agenda/

📡 maisondeboulanger.com/



> CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

- Le théâtre de Charleville-Mézières (TCM) programme des créations nationales et internationales du théâtre classique ou contemporain, de la danse, des opéras, des variétés, etc.

- L'Institut International de la Marionnette offre les performances de théâtre d'objets présentées par des artistes et des compagnies du monde de la marionnette. À noter ! Les spectacles des élèves de l'ESNAM (Ecole Supérieure Nationale des Arts de la Marionnette) sont gratuits.

- Des concerts ont lieu dans la Salle Manureva et le Forum

📡 www.manu-sonetlumiere.com

- Metropolis, le complexe cinématographique de 15 salles au coeur du centre historique de Charleville-Mézières, présente des films pour chaque type de cinéophile.

- Festival

Le Festival éco-responsable Le Cabaret Vert est un festival en plein air proposant un panel de musiques allant du rock au reggae en passant par l'electro et le rap. Sur place, vous trouverez aussi : un village associatif, différents ateliers artistiques : diffusions de courts-métrages, expositions de peinture, ateliers de jonglerie, théâtre de rue, graffiti, etc.

📡 www.cabaretvert.com

- Sorties culturelles

Pour consulter l'agenda des sorties culturelles à Charleville-Mézières

📡 www.08.agendaculturel.fr/agenda-culturel/charleville-mezieres



SORTIES DANS LA RÉGION

> PATRIMOINE

L'ancienne région Champagne-Ardenne offre une richesse culturelle et historique fascinante. En plus des 200 km de caves de champagne qui courent dans les sous-sols de Reims et d'Épernay, la région s'enorgueillit de villes historiques et de châteaux et forteresses impressionnants qui symbolisent l'histoire de la France.

Les maisons construites au XVI^e siècle à pans de bois et aux façades de couleur pastel constituent une curiosité de Troyes et constituent une atmosphère médiévale. Le château de Sedan, le château de Réveillon (plusieurs célèbres écrivains dont Alexandre Dumas et Marcel Proust ont y séjourné



GASTRONOMIE

La Champagne-Ardenne est fière de son patrimoine culinaire et surtout de son vin pétillant, célèbre dans le monde entier : le [Champagne](#).

Les [biscuits roses](#) accompagnent parfaitement cette boisson de prestige. Autres atouts culinaires de la région : (liste non-exhaustive)

- le fromage Chaource,
- le vinaigre,
- la moutarde de Reims,
- la potée champenoise,
- le boudin blanc de Reims,
- l'andouillette de Troyes,
- le jambon de Reims,
- le pied de cochon de Sainte-Ménéhould.





VIII. DIVERS

.....

DIVERS

JOBS D'ÉTUDIANTS

Le cadre légal de l'embauche des étudiants varie selon leur provenance.

1/ Si vous êtes titulaire d'un titre de séjour étudiant, vous pouvez exercer une activité salariée à titre accessoire durant vos études en France. Votre employeur doit déclarer votre embauche à la préfecture. N.B la carte de séjour étudiant ne permet pas d'être auto-entrepreneur.

2/ Si vous êtes européen, vous pouvez travailler pendant vos études. Vous n'êtes pas obligé de détenir un titre de séjour ou une autorisation de travail. Vous devez occuper votre emploi à titre accessoire (c'est-à-dire en complément de vos études). Vous pouvez travailler 964 heures maximum par an, soit 60 % de la durée annuelle légale du travail). Si vous dépassez ce quota, vous changez de catégorie de motif de séjour et relevez alors de la catégorie des travailleurs.

Pour toutes informations concernant le travail d'un étudiant étranger en France, consultez :

 www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N107

TROUVER UN EMPLOI

Dans la perspective de rapprocher les entreprises de nos étudiants et afin de les accompagner dans leur projet professionnel, l'Université de Reims Champagne Ardenne a mis en place une «Plateforme Carrière URCA» en partenariat avec JobTeaser :

 www.jobteaser.com/fr

La « Plateforme Carrière URCA » est une plateforme de référence en Europe gratuite depuis notre lien université, directement intégrée dans l'intranet de plus de 400 établissements et proposant des solutions de diffusion d'offres et de marque employeur. Les étudiants peuvent ainsi bénéficier d'un espace qui offre de nombreuses fonctionnalités.

- Espaces de présentation des entreprises et de leurs métiers (+ de 1500 vidéos métiers)
- Annonce des événements carrières des entreprises
- Diffusion d'offres de stage, d'alternance de job et d'emploi
- Alertes emails offres et événements

Le Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ Grand-Est) à Reims peut vous donner des offres d'emplois étudiants également :

 www.europedirect-reims.fr / www.info-jeunes-grandest.fr

Vous avez la possibilité de consulter auprès du Pôle Emploi, établissement chargé de l'emploi en France :

 www.pole-emploi.fr



CARNET PRATIQUE

> JOURS FÉRIÉS EN FRANCE

- 1 janvier : Nouvel An
- Lundi de Pâques
- 1 mai : Fête du travail
- 8 mai : Victoire 1945
- Jour de l'Ascension
- Lundi de Pentecôte
- 14 juillet : Fête nationale de la France
- 15 août : Assomption
- 1 novembre : La Toussaint
- 11 novembre : Armistice 1918
- 25 décembre : Noël

> HABITUDES DANS LES BRASSERIES, RESTAURANTS

Dans les restaurants et brasseries français, le serveur vous conduit à une table. On peut toujours demander une carafe d'eau (eau du robinet) qui est gratuite. Le service est compris dans l'addition, mais il est courant de laisser un pourboire.

> HORAIRE D'OUVERTURE DES INSTITUTIONS PUBLIQUES

En France, les institutions publiques, les banques, les pharmacies et les petits magasins ferment entre midi et 14 heures environ (sauf dans les grandes villes).

> DIRE BONJOUR EN FRANCE

Il y a deux manières de se saluer en France : on se serre la main droite ou on se fait la bise. Habituellement, on se fait la bise quand on connaît déjà la personne. Pour faire la bise, on tend simplement la joue, donner un vrai baiser est absolument interdit (même si on aime bien la personne !). A Reims par exemple, on donne deux bises, dans certaines régions françaises, on pourra en donner trois ou quatre.

> SUPERMARCHÉS ET MARCHÉS

Il existe plusieurs types de commerces où vous pouvez faire vos courses. Les prix et les horaires d'ouverture diffèrent selon les magasins.

- Magasins d'alimentation à bas prix,
- Magasins d'alimentation de taille moyenne,
- Hyper et supermarchés (appelés aussi grandes surfaces) se trouvent en dehors de la ville.

Les magasins sont ouverts du lundi au samedi généralement ; quelques-uns ouverts le dimanche les magasins les plus petits peuvent fermer à midi.

Les soldes se font deux fois par an, en janvier et en juillet.

Pour acheter des fruits et légumes de producteurs locaux, pensez aussi aux marchés (chaque jour dans un quartier différent).

> LES MARCHÉS DE REIMS

- Lundi : Marché Saint-Thomas (avenue de Laon)
- Mardi : Marché Saint-Maurice (rue Saint-Maurice) et Marché Europe (Place Jean Moulin)
- Mercredi : Marché Boulingrin, Marché Châtillons (Argonautes) et Marché Croix du Sud (Croix-Rouge)
- Jeudi : Marché Carteret (Boulevard Carteret) et Marché Place Luton
- Vendredi : Marché Wilson et Marché Bio (Place Museaux, Saint-Maurice)
- Samedi : Marché Boulingrin et Marché Billard (rue du Dr Billard)
- Dimanche : Marché Jean Jaurès (avenue Jean Jaurès) et Marché Sainte Anne (rue de Louvois)

 *En général les marchés sont ouverts de 8h à 13h.*

> LAVERIES

Les cités et résidences universitaires sont équipées de machines à laver et sèche-linges.

 *Coût moyen d'un lavage (5 kg) : 3 €, d'un séchage 1,50 €.*



> TÉLÉPHONE PORTABLE

Pour avoir un numéro français, il faut acheter un portable compatible avec un réseau français et une carte Sim qui vous coûtera environ 30€ dont 10€ de crédit pour envoyer des messages et pour téléphoner. Les cartes pour les portables sont disponibles à 5, 10, 15, 25 et 50€.

 *La validité du crédit est limitée selon l'importance de la carte (par exemple, vous pouvez utiliser une carte à 5€ pendant 7 jours, après 7 jours le crédit restant est éliminé).*

Pour ceux qui restent 6 mois ou plus, il pourrait être intéressant de souscrire un abonnement auprès d'un opérateur téléphonique. La formule « compte bloqué » permet de ne pas consommer plus que son forfait. Pour toute information, adressez-vous aux boutiques spécialisées.

> CULTURE FRANÇAISE

EXPRESSIONS FAMILIÈRES FRANÇAISES

- Avoir la crève : Quand on est malade, quand on tousse
- Boire un coup : boire un verre
- Bosser / taffer : Travailler
- Bouffer / on s'fait une bouffe ? : manger / on mange ensemble ?
- C'est chaud : c'est difficile
- C'est chouette : c'est super
- C'est délire / C'est rigolo : C'est drôle / C'est dingue
- C'est pas terrible : c'est moche, ce n'est pas bien
- Ça craint : Ce n'est pas bien
- C'est nul / Ça me prend la tête : Ça m'énerve
- Ça me soûle / Ça me gonfle : Ça m'énerve carrément !
- Absolument ! Vraiment !
- Ce n'est pas la peine : Ça ne vaut pas la peine
- Être crevé : être épuisé
- C'est dégueulasse (dégueu) : C'est dégoûtant
- Engueuler / s'engueuler / se faire engueuler : Se disputer
- Être chien : Se montrer dur, mesquin
- Fastoche : Très facile
- Flipper : Avoir peur
- Glander : Ne rien faire
- Gosse : enfant
- J'en ai marre / J'en ai ras le bol / Ça me gave : J'en ai assez
- Je m'en fous : Ce n'est pas mon problème
- Je suis dégoûté (dég') / Avoir les boules : Je suis déçu(e)
- Kiffer : Aimer beaucoup
- La bagnole, la caisse : La voiture

- Le taf / Le boulot : Le travail
- Les sous / la thune : L'argent
- Moche : laid
- Oh ! La vache : s'utilise pour marquer la surprise
- Poireauter : attendre
- S'éclater : s'amuser beaucoup
- Délirer : S'amuser
- Se casser / se barrer : Partir
- Tchatcher : Parler facilement à propos de tout
- Un bouquin : Un livre
- Un flic / un keuf : un policier
- Un pote : Un ami
- Un truc / un machin / un bidule : Une chose
- Une clope : Une cigarette
- Une meuf / un mec : Une fille / un garçon
- Vachement : Beaucoup
- Le truc de fou ! : C'est incroyable, inimaginable

LISTE DES SIGLES

Pour vous rendre la vie plus facile en France, vous trouverez ci-dessous une liste de quelques acronymes utiles.

Il n'est pas rare, en français, d'entendre dans une même phrase, presque plus d'acronymes que de mots...

- ALS : Allocation logement à caractère social
- APL : Aide personnalisée au logement
- APT : Autorisation Provisoire de Travail
- BU : Bibliothèque universitaire
- BVE : Bureau de la Vie Étudiante
- CAF : Caisse d'Allocations Familiales
- CDG : Charles de Gaulle (aéroport de Paris)
- CeReL : Centre de Ressources en Langues
- GU : Gymnase Universitaire (campus Moulin de la Housse)
- HCR : Gymnase Halle Croix Rouge (campus Croix-Rouge)
- HLM : Habitation à loyer modéré
- LMDE : La Mutuelle des Étudiants
- MGEL : Mutuelle Générale des Étudiants de l'Est
- RER : Réseau express régional d'Île-de-France
- RIB : Relevé d'identité bancaire
- CHU : Centre Hospitalier universitaire
- CIEF : Centre International d'Etudes Françaises
- CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- CRI : Centre des Ressources Informatiques
- CRIJ : Centre Régional Information Jeunesse
- CM : Cours magistraux



- CNOUS : Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires
- CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
- DEVU : Direction des études et de la Vie Universitaire
- DREDI : Direction des Relations Extérieures et du Développement International
- DSE : Dossier Social Étudiant
- EDF : Électricité de France
- FSDIE : Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes
- RU : Restaurant universitaire
- SES : Services des enseignements et de la scolarité
- SNCF : Société Nationale des Chemins de fer Français
- SUAC : Service universitaire d'Action culturelle
- SUAPS : Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives
- SUMPPS : Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
- TD : Travaux dirigés
- TP : Travaux pratiques
- UFR : Unité de Formation et de Recherche, composante
- URCA : Université de Reims Champagne-Ardenne

GLOSSAIRE

> SERVICES AUTOUR DE LA VIE ÉTUDIANTE

• CAMPUS FRANCE

Il s'agit d'une agence nationale pour la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger.

Campus France a pour but de promouvoir les formations supérieures françaises dans le monde et d'offrir aux étudiants étrangers un parcours de réussite dans l'accès aux études supérieures en France, du pays de départ au pays d'accueil, de la première information jusqu'au séjour en France et au retour dans le pays d'origine.

🌐 www.campusfrance.fr

• CNOUS

Le Centre national des oeuvres universitaires et scolaires (CNOUS) pilote le réseau des CROUS. Son objectif est de donner à tous les étudiants les mêmes chances d'accès et de réussite dans l'enseignement supérieur en accompagnant leur vie quotidienne.

🌐 www.cnous.fr

- CROUS

Les CROUS sont des établissements publics sous tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ils ont pour mission d'améliorer les conditions de vie des étudiants dans de nombreux domaines : restauration, logement, bourses, action sociale et culturelle, ouverture sur l'international...

 www.crous-reims.fr

- DSE

Le Dossier Social Etudiant (ou DSE) permet aux étudiants de solliciter à partir du même dossier, une bourse de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et/ou un logement géré par le CROUS.

La demande doit obligatoirement être établie entre le 15 janvier et le 15 mai précédent l'année universitaire.

 www.etudiant.gouv.fr/cid111606/constituez-votre-dossier-social-etudiant-dse.html

> SYSTÈME UNIVERSITAIRE

- DOMAINE

Toutes les formations du LMD sont regroupées en domaines d'études. Chaque domaine se subdivise en mentions.

- MENTION

Chaque UFR regroupe plusieurs disciplines qui correspondent à des mentions. Chaque mention a son propre contenu de formation composé d'Unités d'Enseignement (UE) et d'Éléments Constitutifs (EC).

- ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS (EC)

Les éléments Constitutifs sont des matières ou les éléments principaux d'une Unité d'Enseignement.

- UFR (Unité de formation et de recherche)

- UNITE D'ENSEIGNEMENT (UE)

Les Unités d'Enseignements sont des thèmes principaux d'une mention. Chaque UE est composée de plusieurs éléments constitutifs.

> LOGEMENT

- ALS

L'allocation logement à caractère social est versée aux étudiants dont les parents gagnent moins de 3000 € par mois, ainsi qu'aux étudiants indépendants fiscalement de leurs parents et qui gagnent moins de 500 € par mois. ALS peut s'élever jusqu'à 167 €. Les dossiers sont à retirer auprès de la CAF.



- **APL**

L'aide personnalisée au logement est une aide donnée à toute personne habitant un logement faisant l'objet d'une convention avec l'État. Mais, contrairement à l'ALS, elle est directement reversée au propriétaire. Les dossiers sont à retirer à la CAF. Pour plus d'informations, renseignez-vous aux caisses d'allocation familiales de votre ville.

- **BAIL**

Un bail est un contrat de location établi par le propriétaire et le locataire décrivant le logement et les droits et obligations de chacun. On vous demandera de faire l'état des lieux à la signature du bail et de fournir une attestation d'assurance habitation. Vérifiez bien les clauses relatives à la durée du contrat avant de signer et le délai de dépôt de préavis.

- **CAF**

La Caisse allocation familiale est un organisme qui accompagne les personnes pour les aider dans leur vie quotidienne.

- **CAUTION**

La caution est un dépôt de garantie, une somme mise de côté correspondant au moins à un mois de loyer à titre de provision en cas de non-paiement ou de détérioration des locaux par le locataire.

- **FOYER**

Les foyers sont des résidences provisoires qui ressemblent dans leur structure aux résidences universitaires mais ils sont accessibles à tout le monde et pas seulement aux étudiants.

- **HLM**

Habitation à loyer modéré est un logement géré par un organisme public ou privé, destiné aux personnes aux revenus modestes.

- **ÉTAT DES LIEUX, GARANT, TAXE D'HABITATION**

Voir partie logement

- **STUDIO**

Il s'agit d'un appartement d'une seule pièce principale avec un coin cuisine (kitchenette), la salle de bain est séparée et des WC soit séparés eux aussi, soit installés dans la salle de bains.

- **F1/T1, F2/T2, F3/T3**

F (pour fonction) ou T (pour type) c'est quasiment la même chose, à ceci près que la première a historiquement précédé la seconde, qui lui a ajouté quelques subtilités.

CONTACT ET ADRESSES UTILES

18 Urgence / pompiers

15 Service d'aide médicale d'urgence (SAMU)

17 Police

112 Appel d'urgence européen

Centre anti-poison : 03 83 32 36 36

SOS amitiés : 03 26 05 12 12

SOS suicide : 03 26 07 35 35

Drogue, alcool, tabac info services : 0 800 23 13 13

Sida info service : 0 800 840 800

Annuaire téléphonique : 118 008

> A REIMS

AUBERGE DE JEUNESSE (CIS)

21 Chaussée Bocquaine

51100 Reims

☎ +33 (0)3 26 40 52 60

✉ info@cis-reims.com

CAF

202 rue des Capucins

51087 Reims

0820 25 51 10

🌐 www.marne.caf.fr

CROUS

14 allée des Landais

BP2751

51063 Reims cedex

☎ +33 (0)3 26 50 59 00

🌐 www.crous-reims.fr

LMDE REIMS

8 rue Jeanne D'Arc

51100 Reims

MGEL

Campus Croix Rouge

55 bis rue Pierre Taittinger

51100 Reims

☎ +33 (0)3 26 87 79 79

SOUS PRÉFECTURE DE REIMS

Place Royale

51096 Reims

☎ +33 (0)3 26 86 71 66



> A TROYES

AUBERGE DE JEUNESSE

Troyes-Rosières
Chemin Sainte Scholastique
10430 - Rosières

☎ +33 (0)3 25 82 00 65

🌐 www.fuaj.org/Troyes-Rosieres
troyes-rosieres@fuaj.org

MAISON DES ÉTUDIANTS DE TROYES

6, rue de la petite Courtine
10000 Troyes

☎ + 33 (0)3 25 82 19 45

LMDE TROYES

58, rue du Général Saussier
10000 Troyes

ESPACE ETUDIANT MGEL

76, rue du Général de Gaulle
10000 Troyes

☎ +33 (0)3 25 73 09 10

SOUS PRÉFECTURE DE L'AUBE

2 rue Pierre Labonde
10000 Troyes

☎ +33 (0) 25 42 35 00

> A CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

CROUS CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

38, rue de Montjoly
08000 Charleville-Mézières

☎ +33 (0)3 24 59 11 95

LMDE

4, avenue Georges Corneau
BP 429
08107 Charleville-Mézières

MGEL

19, rue Irénée Carré
08000 Charleville-Mézières

☎ +33 (0)3 24 59 90 00

PRÉFECTURE DES ARDENNES

1, place de la Préfecture
08000 Charleville-Mézières

☎ +33 (0)3 24 59 66 00

> RÉSEAUX SOCIAUX DE L'URCA



Université de Reims Champagne-Ardenne



@universitereims



@universitereims



Université de Reims Champagne-Ardenne

📺 YouTube [universitereims](https://www.youtube.com/universitereims)





SOURCES

SITE WEB URCA / SITE WEB CROUS DE
REIMS / SITE CAMPUS FRANCE
/ SITE VILLE DE REIMS / OFFICE DE
TOURISME DE REIMS

CRÉDITS PHOTOS

CARMEN MOYA 2012 (OFFICE DE TOURISME DE
REIMS) / JNL PHOTOGRAPH (URCA), NOIRFLUO
(URCA) / BRUNO GOUHOURY (URCA) /
HANCHE (URCA), DREDI (URCA) / DIRECTION
DE LA COMMUNICATION DE LA VILLE DE
REIMS / CYRILLE BEUDOT, JD / AC MUSSET /
ADOBESTOCK

GRAPHISME

WWW.OMNIBULLE.FR



Contactez-nous !

 [URCA - International Office](#)

 [UrcaDri](#)

 [urca_international](#)



WWW.UNIV-REIMS.FR